

Tendance irrégulière à Wall Street ce matin. — Fou de changement sur le marché de Chicago et aussi sur le marché de Winnipeg, après avoir débuté au début. — La Bourse et le Curb local sont plus actifs aujourd'hui, mais les services publics continuent d'être faibles de même que le C.P.R. — La Bourse des Mines est à peine fermée.

TEMPERATURE
BEAU ET FROID
Max. aujourd'hui, 44 — Min. aujourd'hui, 30
Baromètre, hier, 29.57 — aujourd'hui, 29.44
L'an dernier, Maximum, 10 — Minimum, 2
Voir détails page 13

54e ANNEE—No 305 Membre de l'A. M. C. MONTREAL, MARDI 21 FEVRIER 1933 Membre de la C. P. 14 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

LES JAPONAIS PORTENT LA GUERRE DANS LE JEHOL

LE PÉROU CONTUMACE

Colloque américo-canadien

Au sujet d'un échange plus libre des produits des deux pays.
TORONTO, 21. (Presse canadienne). — Le "Globe" publie aujourd'hui la dépêche suivante d'Ottawa:
"Le Canada est à la veille de grands événements pour ce qui concerne le commerce avec les Etats-Unis, apprend-on de haute source.
Par l'intermédiaire des voies diplomatiques, des négociations officielles ont déjà été entamées et il y a plus qu'une simple probabilité que lorsque le Président-Elu Roosevelt sera installé à la Maison Blanche, le 4 mars, une nouvelle politique sera inaugurée prévoyant un plus libre échange des produits essentiels entre le Dominion et les Etats-Unis.
"On croit savoir que le Canada est disposé à commercer plus librement avec les Etats-Unis, à la condition que les produits échangés n'affectent pas indûment ou préjudiciablement les intérêts canadiens."

Il n'a aucun représentant sur les lieux, ce matin, à l'ouverture de la séance du conseil de la Société des nations pour l'étude du conflit colombo-péruvien.
GENEVE, 21 février. — (Presse associée). Le Pérou n'est pas représenté aujourd'hui lorsque le conseil de la Société des nations se réunit pour prendre connaissance de l'appel de la Colombie invoquant l'article 15 du covenant et demandant une enquête sur les hostilités entre les deux pays sud-américains.
Le baron Pompeo Aloisi, président italien du conseil, regrette cette absence. Il déclare que le Pérou assume de graves responsabilités en négligeant de se présenter dans une cause d'une aussi grande importance.
Cette absence n'empêchera pas, toutefois, le conseil de procéder à l'examen du différend.
C'est également en vertu des dispositions de l'article 15 que la Société des nations cherche à régler le différend sino-japonais.

BATAILLE
BOGOTA, 21. — Les troupes colombiennes ont engagé un combat avec les troupes péruviennes, samedi, dans la région située en amont de la rivière Putumayo, suivant les communications d'hier. Un poste d'observation péruvien a réussi à abattre un aéroplane colombien Ce fut l'occasion du combat.

Dépêches Eclair
TORONTO. — La police a empêché hier la célébration, dans un théâtre de la basse-ville, de deux jeunes gens de 18 ans.
PARIS. — La duchesse douairière de la Rochefoucauld, fille de feu le sénateur américain Mitchell, de l'Oregon, est décédée à l'âge de 67 ans.
WASHINGTON. — La commission des crédits de la Chambre des représentants a rapporté, hier, un budget de \$301,657,000 pour la marine au prochain exercice.
ROME. — La Confédération industrielle fasciste a ordonné d'interdire la journée de travail afin d'empêcher le congédiement d'employés.

LA VIANDE
Londres, 21. — Un communiqué du "Board of Trade" annonce que le contingentement de la viande, sous l'empire des accords d'Ottawa, et les restrictions sur l'importation de la viande sont d'ores et déjà en vigueur.
Voici un résumé de la situation dressé par le ministère du commerce:
Les accords d'Ottawa sont entrés en vigueur le 1er janvier. Les importations de bœuf, de mouton et d'agneau congelé ont baissé pendant le premier trimestre de 1933 à 50 pour cent de la quantité importée pendant le même trimestre de 1932.
Le programme d'Ottawa prévoit une nouvelle réduction à 85 pour cent pour le deuxième trimestre.
L'Australie et la Nouvelle-Zélande vont faire tout en leur pouvoir pour empêcher les exportations de bœuf, de mouton et d'agneau congelé de dépasser celles de l'année close le 30 juin 1932 par plus de dix pour cent.

QUATRE CONTINENTS AFFECTES
New-York, 21. — Les nouvelles restrictions anglaises sur les importations de viande et les surtaxes allemandes, qui ont relevé les tarifs de 500 pour cent, se font déjà sentir, à des degrés divers, sur quatre continents.
OTTAWA, 21. (Du corr. de la "Patrie"). — Un important caucus de la députation conservatrice de Québec, a été convoqué à midi, pour étudier plusieurs questions qui intéressent la province.

S. E. MGR DESCHAMPS ASSISTERA AU SACRE DE MGR A. MELANSON
La cérémonie du sacre qui aura lieu demain, réunira neuf évêques de la province de Québec. — Sur un convoi spécial.
Son Excellence Monseigneur Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, a quitté Montréal hier soir sur "l'Océan Limitée" du Canadian National, partant de la gare Bonaventure à 8 h., pour Chatham, Nouveau-Brunswick, où il assistera demain au sacre de Son Excellence Monseigneur Melançon, évêque de Moncton, et de son secrétaire, M. Henry Bouchard pour la réception de Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque-administrateur du diocèse de Montréal.
Un grand nombre d'autres évêques assisteront à la cérémonie du sacre. Son Excellence Monseigneur Forbes d'Ottawa, a rejoint hier après-midi Monseigneur Deschamps. Son Eminence le cardinal-élu Rodrigue Villeneuve s'est embarqué la nuit dernière à Lévis sur un convoi spécial attaché à "l'Océan Limitée". Il était accompagné de Son Excellence Monseigneur André Cassulo, délégué apostolique, et de son secrétaire, M. Joseph Deschamps. Monseigneur Comtois et Monseigneur Camirand, de Québec; de Son Excellence Monseigneur Courchesne, de Rimouski; de Son Excellence Monseigneur Lamoignon, de Mont-Laurier; et de Son Excellence Monseigneur Desmarais, de Saint-Hyacinthe; du R. P. Peizer, du Chapitre de Saint-Jacques de la Rivière, de Québec.

LA FAMILLE NEGOCIE AVEC LES ENLEVEURS
DENVER, 21 février. — (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark a promis un épilogue d'enlèvement à Denver et dans le Colorado si l'on paie la rançon exigée par les enlèveurs du millionnaire Charles Bootcher.
La riche famille, pionnière de l'Etat, a, par l'entremise de Claude K. Bootcher, père de l'enlèvement, rompu avec la police et refusé de faire connaître des notes et des marques supposées venir du courrier de 31 ans et de ses ravisseurs. Bootcher père annonce qu'il agit désormais indépendamment de la police.
PROMESSE D'IMPUNITÉ
En dépit des protestations du chef Clark, il poursuit des négociations privées avec les enlèveurs et rassure ceux-ci de ne pas avoir à craindre de la police lorsque la rançon sera payée.
On ignore à quel point on se rendra aux négociations. Bootcher père a déclaré que la nouvelle suivant laquelle il aurait touché, hier, le montant de trois chèques au montant total de \$65,000, et la rançon serait versée aux enlèveurs aujourd'hui. L'excédent de \$5,000 serait la récompense offerte par Bootcher pour le retour sain et sauf de son fils.
DISCIPLINE
PARIS, 21. (Presse associée). — Le cabinet a décidé aujourd'hui de punir les principaux auteurs de la grève d'hier, des fonctionnaires.

LE MAIRE A. CERMAK EST HORS DE DANGER
Les avocats de Zangara songeraient à demander un nouveau procès.
MIAMI, Floride, 21. (Presse associée). — Le maire Anton J. Cermak, de Chicago, blessé, mercredi dernier par Giuseppe Zangara, dans un attentat contre le Président Roosevelt, a été définitivement triomphé de la crise sur ses poumons, annonce, ce matin, l'un de ses médecins.

ULTIMATUM FRANCO-ANGLAIS, REPOUSSE
Par l'Autriche. — Un communiqué officiel sera publié ce soir à Vienne.
VIENNE, 21 février. (Presse associée). — Suivant le journal socialiste "Abend", le cabinet a décidé ce matin de repousser l'ultimatum franco-britannique demandant le renvoi ou la destruction d'une consignment d'armes venue d'Italie.
Dans les milieux ministériels, on avoue que la question a été discutée par le cabinet mais que ses conclusions, si en a pris, sont gardées secrètes.
Le ministre des affaires étrangères laisse entendre qu'un communiqué sera publié ce soir.

LA FAMILLE NEGOCIE AVEC LES ENLEVEURS
DENVER, 21 février. — (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark a promis un épilogue d'enlèvement à Denver et dans le Colorado si l'on paie la rançon exigée par les enlèveurs du millionnaire Charles Bootcher.
La riche famille, pionnière de l'Etat, a, par l'entremise de Claude K. Bootcher, père de l'enlèvement, rompu avec la police et refusé de faire connaître des notes et des marques supposées venir du courrier de 31 ans et de ses ravisseurs. Bootcher père annonce qu'il agit désormais indépendamment de la police.
PROMESSE D'IMPUNITÉ
En dépit des protestations du chef Clark, il poursuit des négociations privées avec les enlèveurs et rassure ceux-ci de ne pas avoir à craindre de la police lorsque la rançon sera payée.
On ignore à quel point on se rendra aux négociations. Bootcher père a déclaré que la nouvelle suivant laquelle il aurait touché, hier, le montant de trois chèques au montant total de \$65,000, et la rançon serait versée aux enlèveurs aujourd'hui. L'excédent de \$5,000 serait la récompense offerte par Bootcher pour le retour sain et sauf de son fils.
DISCIPLINE
PARIS, 21. (Presse associée). — Le cabinet a décidé aujourd'hui de punir les principaux auteurs de la grève d'hier, des fonctionnaires.

LA FAMILLE NEGOCIE AVEC LES ENLEVEURS
DENVER, 21 février. — (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark a promis un épilogue d'enlèvement à Denver et dans le Colorado si l'on paie la rançon exigée par les enlèveurs du millionnaire Charles Bootcher.
La riche famille, pionnière de l'Etat, a, par l'entremise de Claude K. Bootcher, père de l'enlèvement, rompu avec la police et refusé de faire connaître des notes et des marques supposées venir du courrier de 31 ans et de ses ravisseurs. Bootcher père annonce qu'il agit désormais indépendamment de la police.
PROMESSE D'IMPUNITÉ
En dépit des protestations du chef Clark, il poursuit des négociations privées avec les enlèveurs et rassure ceux-ci de ne pas avoir à craindre de la police lorsque la rançon sera payée.
On ignore à quel point on se rendra aux négociations. Bootcher père a déclaré que la nouvelle suivant laquelle il aurait touché, hier, le montant de trois chèques au montant total de \$65,000, et la rançon serait versée aux enlèveurs aujourd'hui. L'excédent de \$5,000 serait la récompense offerte par Bootcher pour le retour sain et sauf de son fils.
DISCIPLINE
PARIS, 21. (Presse associée). — Le cabinet a décidé aujourd'hui de punir les principaux auteurs de la grève d'hier, des fonctionnaires.

LA FAMILLE NEGOCIE AVEC LES ENLEVEURS
DENVER, 21 février. — (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark a promis un épilogue d'enlèvement à Denver et dans le Colorado si l'on paie la rançon exigée par les enlèveurs du millionnaire Charles Bootcher.
La riche famille, pionnière de l'Etat, a, par l'entremise de Claude K. Bootcher, père de l'enlèvement, rompu avec la police et refusé de faire connaître des notes et des marques supposées venir du courrier de 31 ans et de ses ravisseurs. Bootcher père annonce qu'il agit désormais indépendamment de la police.
PROMESSE D'IMPUNITÉ
En dépit des protestations du chef Clark, il poursuit des négociations privées avec les enlèveurs et rassure ceux-ci de ne pas avoir à craindre de la police lorsque la rançon sera payée.
On ignore à quel point on se rendra aux négociations. Bootcher père a déclaré que la nouvelle suivant laquelle il aurait touché, hier, le montant de trois chèques au montant total de \$65,000, et la rançon serait versée aux enlèveurs aujourd'hui. L'excédent de \$5,000 serait la récompense offerte par Bootcher pour le retour sain et sauf de son fils.
DISCIPLINE
PARIS, 21. (Presse associée). — Le cabinet a décidé aujourd'hui de punir les principaux auteurs de la grève d'hier, des fonctionnaires.

LA FAMILLE NEGOCIE AVEC LES ENLEVEURS
DENVER, 21 février. — (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark a promis un épilogue d'enlèvement à Denver et dans le Colorado si l'on paie la rançon exigée par les enlèveurs du millionnaire Charles Bootcher.
La riche famille, pionnière de l'Etat, a, par l'entremise de Claude K. Bootcher, père de l'enlèvement, rompu avec la police et refusé de faire connaître des notes et des marques supposées venir du courrier de 31 ans et de ses ravisseurs. Bootcher père annonce qu'il agit désormais indépendamment de la police.
PROMESSE D'IMPUNITÉ
En dépit des protestations du chef Clark, il poursuit des négociations privées avec les enlèveurs et rassure ceux-ci de ne pas avoir à craindre de la police lorsque la rançon sera payée.
On ignore à quel point on se rendra aux négociations. Bootcher père a déclaré que la nouvelle suivant laquelle il aurait touché, hier, le montant de trois chèques au montant total de \$65,000, et la rançon serait versée aux enlèveurs aujourd'hui. L'excédent de \$5,000 serait la récompense offerte par Bootcher pour le retour sain et sauf de son fils.
DISCIPLINE
PARIS, 21. (Presse associée). — Le cabinet a décidé aujourd'hui de punir les principaux auteurs de la grève d'hier, des fonctionnaires.

LA FAMILLE NEGOCIE AVEC LES ENLEVEURS
DENVER, 21 février. — (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark a promis un épilogue d'enlèvement à Denver et dans le Colorado si l'on paie la rançon exigée par les enlèveurs du millionnaire Charles Bootcher.
La riche famille, pionnière de l'Etat, a, par l'entremise de Claude K. Bootcher, père de l'enlèvement, rompu avec la police et refusé de faire connaître des notes et des marques supposées venir du courrier de 31 ans et de ses ravisseurs. Bootcher père annonce qu'il agit désormais indépendamment de la police.
PROMESSE D'IMPUNITÉ
En dépit des protestations du chef Clark, il poursuit des négociations privées avec les enlèveurs et rassure ceux-ci de ne pas avoir à craindre de la police lorsque la rançon sera payée.
On ignore à quel point on se rendra aux négociations. Bootcher père a déclaré que la nouvelle suivant laquelle il aurait touché, hier, le montant de trois chèques au montant total de \$65,000, et la rançon serait versée aux enlèveurs aujourd'hui. L'excédent de \$5,000 serait la récompense offerte par Bootcher pour le retour sain et sauf de son fils.
DISCIPLINE
PARIS, 21. (Presse associée). — Le cabinet a décidé aujourd'hui de punir les principaux auteurs de la grève d'hier, des fonctionnaires.

LA FAMILLE NEGOCIE AVEC LES ENLEVEURS
DENVER, 21 février. — (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark a promis un épilogue d'enlèvement à Denver et dans le Colorado si l'on paie la rançon exigée par les enlèveurs du millionnaire Charles Bootcher.
La riche famille, pionnière de l'Etat, a, par l'entremise de Claude K. Bootcher, père de l'enlèvement, rompu avec la police et refusé de faire connaître des notes et des marques supposées venir du courrier de 31 ans et de ses ravisseurs. Bootcher père annonce qu'il agit désormais indépendamment de la police.
PROMESSE D'IMPUNITÉ
En dépit des protestations du chef Clark, il poursuit des négociations privées avec les enlèveurs et rassure ceux-ci de ne pas avoir à craindre de la police lorsque la rançon sera payée.
On ignore à quel point on se rendra aux négociations. Bootcher père a déclaré que la nouvelle suivant laquelle il aurait touché, hier, le montant de trois chèques au montant total de \$65,000, et la rançon serait versée aux enlèveurs aujourd'hui. L'excédent de \$5,000 serait la récompense offerte par Bootcher pour le retour sain et sauf de son fils.
DISCIPLINE
PARIS, 21. (Presse associée). — Le cabinet a décidé aujourd'hui de punir les principaux auteurs de la grève d'hier, des fonctionnaires.

Anniversaire de M. A. Lavergne

OTTAWA, 21. — (Du corr. de "La Patrie"). — Le vice-président de la Chambre, M. Armand Lavergne, député de Montmagny a cinquante-deux ans aujourd'hui. Ses amis lui ont présenté leurs hommages et des félicitations. Encore relativement jeune, M. Lavergne a derrière lui une carrière politique fort remplie. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fut élu député pour la première fois. Il a aussi siégé à la Législature de Québec. Il est vice-président de la Chambre depuis septembre 1930.

\$1.40 LES 100 LIVRES

Prix exigé par les laitiers en grève du Wisconsin. — Actes de violence.

MILWAUKEE, Wisconsin, 21 février. — (Presse associée). — Les autorités de plusieurs municipalités ont recouru à la menace d'arrestation afin de mettre un frein aux actes de violence provoqués par la grève des laitiers en faveur d'un prix de \$1.40 les cent livres de lait.
Les assauts contre les conducteurs de camions de la destruction de milliers de gallons de lait et des menaces de dynamitage les administrateurs d'au moins dix comtés se disent prêts à recourir à la force, si nécessaire, pour faire respecter la loi.

Deux cent onze victimes

Dans l'explosion de deux vulcanisateurs à Chang-Hai. — 81 morts.
CHANG-HAI, 21. (Presse associée). — Quatre-vingt-deux personnes sont mortes, 129 blessés, et dix manquent à l'appel aujourd'hui à la suite d'une explosion de deux vulcanisateurs à essence à une caoutchouterie de Chang-Hai-Est.
Des 120 blessés, 50 ont été transportés à l'hôpital.
Ces chiffres semblent définitifs. La police croyait précédemment à 200 morts. Des 70 morts connues, 79 sont des filles et deux, des hommes.

Le blé canadien

LONDRES, 21. — (Presse canadienne). — Il a été importé du Canada à la Grande-Bretagne, à la faveur de la préférence impériale, durant les onze semaines écoulées du 17 novembre au 31 janvier, environ 27,580,800 boisseaux de blé.
Ces chiffres ont été communiqués à la Chambre des Communes, aujourd'hui, par M. Leslie Hore-Belisha, secrétaire financier du trésor. Il ne peut dire combien de ce blé a été expédié par les ports américains.

CONTINUATION D'UN DEMI-MORATORIUM

À Michigan. — Les banques pourraient rouvrir leurs portes. — Retraits restreints.
LANSING Michigan, 21 février. — (Presse associée). — Le gouverneur William A. Comstock annonce ce matin qu'il lancera au cours de la journée une nouvelle proclamation permettant aux banques du Michigan de rouvrir leurs portes pour des retraits restreints des dépôts.

LA FAMILLE NEGOCIE AVEC LES ENLEVEURS

DENVER, 21 février. — (Presse associée). — Le chef de police Albert T. Clark a promis un épilogue d'enlèvement à Denver et dans le Colorado si l'on paie la rançon exigée par les enlèveurs du millionnaire Charles Bootcher.
La riche famille, pionnière de l'Etat, a, par l'entremise de Claude K. Bootcher, père de l'enlèvement, rompu avec la police et refusé de faire connaître des notes et des marques supposées venir du courrier de 31 ans et de ses ravisseurs. Bootcher père annonce qu'il agit désormais indépendamment de la police.
PROMESSE D'IMPUNITÉ
En dépit des protestations du chef Clark, il poursuit des négociations privées avec les enlèveurs et rassure ceux-ci de ne pas avoir à craindre de la police lorsque la rançon sera payée.
On ignore à quel point on se rendra aux négociations. Bootcher père a déclaré que la nouvelle suivant laquelle il aurait touché, hier, le montant de trois chèques au montant total de \$65,000, et la rançon serait versée aux enlèveurs aujourd'hui. L'excédent de \$5,000 serait la récompense offerte par Bootcher pour le retour sain et sauf de son fils.
DISCIPLINE
PARIS, 21. (Presse associée). — Le cabinet a décidé aujourd'hui de punir les principaux auteurs de la grève d'hier, des fonctionnaires.

Furieuse résistance à la loi d'abolition du 18e amendement

WASHINGTON, 21 février. — (Presse associée). — Quinze Etats, tenant à être les premiers à donner le coup de mort à la prohibition, s'apprent à passer des lois de révocation.
Quarante-deux législatures sont présentement en session et deux autres, celles de la Californie et de la Floride se réuniront au printemps. Seulement quatre, celles de la Louisiane, du Mississippi, de la Virginie et du Kentucky, ne siégeront pas avant un an ou plus.
Tout indique que la ratification nécessaire de l'acte d'abolition

DEUX FUTURS PRINCES DE L'EGLISE



A gauche, Son Excellence Monseigneur Pietro Fumasoni-Biondi, délégué apostolique aux Etats-Unis et au Mexique, qui sera créé cardinal au consistoire du 13 mars, en même temps que cinq autres ecclésiastiques, notamment Monseigneur Innitzer (à droite), archevêque de Vienne, Autriche.

Le Canada en sortira vainqueur

Le "Daily Express" de Londres a la conviction que notre pays fera honneur à toutes ses obligations.

LONDRES, 21 février. (Presse associée). — Le chroniqueur du "Daily Express", de Londres, journal anti-travailleur de lord Beaverbrook, formule la conviction que le Canada va faire honneur à toutes ses obligations financières et triompher de la crise économique.
Il s'exprime en ces termes à propos du léger fléchissement du dollar canadien.
Ce mouvement ne traduit aucun changement fondamental dans la situation des affaires canadiennes. Il y a moins de doute que l'on n'en nourrisse précédemment au sujet de la capacité du Canada à acquiescer toutes ses obligations. Un point intéressant à noter concernant la dette à long terme du Canada aux Etats-Unis c'est que 70 pour cent de ces obligations ont été rachetées par des Canadiens.

"BIEN que ceci ne change rien au fardeau des charges d'intérêt, cela veut dire que le gros des dollars payés reviendra rapidement à des affectations canadiennes. Un autre facteur relatif à la situation canadienne c'est le succès accompagnant les efforts pour réduire le coût de la production agricole."

LA GROSSE ARTILLERIE
Les Japonais s'attendent que la grosse artillerie entre en action, dans le Jehol, dans la matinée du 24 février.
Le haut commandement japonais fait savoir qu'il est résolu d'en finir une fois pour toutes avec les 100,000 réguliers du général Tchong Hsiao-Liang, directeur militaire de la Chine septentrionale, de façon que cette armée ne soit plus à l'avenant menace pour le Man-Tchou-Kou. Ces opérations prévoient l'occupation de Pél-ping et de Tien-Tsai.

SEANCE DE LA S.D.N.
GENEVE, 21 février. — (Presse associée). — Le rapport condamnant la politique manichéenne du Japon et répudiant le Man-Tchou-Kou a été présenté, pour adoption, à une séance spéciale de l'Assemblée de la Société des Nations, cet après-midi.
L'Assemblée s'ajourne à vendredi pour le débat sur le rapport.
Après l'ajournement, la délégation japonaise fit savoir que le gouvernement de Tokio ne pouvait accepter le rapport et exhorta l'Assemblée à y songer deux fois avant de prendre une décision.

MANIFESTATION DES NAZIS SUR UN PONT

Entre l'Allemagne et la France. — Défi du premier ministre de la Bavière à Hitler.
PARIS, 21 février. — (Presse associée). — Le correspondant du "Paris-Midi" à Strasbourg télégraphie, aujourd'hui, que 200 chemises brunes de Hitler ont manifesté sur le pont français franchissant le Rhin à la ville de Huningue.
Les nazis se endirent jusqu'au milieu du pont en chantant le "Deutschland über Alles".
DAS DE HOHENZOLLERN
Rosenheim, Bavière, 21 février. — (Presse associée). — Le premier ministre Heinrich Held, de la Bavière, a averti le chancelier Hitler, qu'un Hohenzollern ne prendrait jamais le pouvoir dans l'Etat libre du Reich.
Dans un discours anti-ministère et anti-monarchie, le premier ministre, qui est également chef de l'important parti catholique politique, a déclaré que Hitler ne serait jamais le théâtre d'un autre "putsch" hitlérien.

SOMMAIRE

"LA PATRIE", 21 février 1933
Page Deux
"Le féminisme doit être rationnel", un article de Mme Thais Lacoste-Frémont
Page Trois
Une double tragédie à la longue Pointe
Alambic étant zaisi par les agents du service des douanes.
Page Quatre
Editorial
Séance d'hier à la Chambre des Communes.
Page Cinq
Séance d'hier au conseil municipal
Page Six
Royaume des femmes
Théâtre, musique et cinéma
Page Sept
Dernières nouvelles mondiales.
Page Huit
Ce que Nous en Pensons (Horace Lacombe)
McGill et Canadian font match nul. "Bill" Cook en tête des compteurs
Américain vs Maroons au Forum, ce soir.
Page Neuf
"Jim" Browning défait "Stranger" Lewis
Carl von Wurden défait Karl Owens
Grave accident à "St" Morrell.
Page Dix
Assemblée spéciale de la Canada Steamship Line en mars.
Une succursale de Johnson & Ward dans la ville de Reine.
Page Onze
Importants fusion dans l'industrie de l'électricité.
Bataille des recettes de H. C. Power Corp. en janvier.
Chronique sportive
Page Douze
Petites annonces classifiées
Page Quatorze
La radiophonie.

Le canon gronde à Moukden

Pendant que la Société des Nations se réunit pour délibérer.
PEI-PING SERA OCCUPE

MOUKDEN, Mandchourie, 21 février. — (Presse associée). — Une vive canonnade se fait entendre aujourd'hui du côté de Tchia-Yang-Sou, annonçant les mouvements préliminaires de la grande offensive du Jehol.
Des combats déchaînés s'engagent le long du chemin de fer de Tchih-Tchéou-Péi-piao, dont les Japonais ont besoin pour le transport de leurs troupes. On signale également de chaudes escarmouches à Kailou.
La tension est grande à Moukden. La ville est remplie de troupes et d'artillerie de guerre.

LA GROSSE ARTILLERIE
Les Japonais s'attendent que la grosse artillerie entre en action, dans le Jehol, dans la matinée du 24 février.
Le haut commandement japonais fait savoir qu'il est résolu d'en finir une fois pour toutes avec les 100,000 réguliers du général Tchong Hsiao-Liang, directeur militaire de la Chine septentrionale, de façon que cette armée ne soit plus à l'avenant menace pour le Man-Tchou-Kou. Ces opérations prévoient l'occupation de Pél-ping et de Tien-Tsai.

SEANCE DE LA S.D.N.
GENEVE, 21 février. — (Presse associée). — Le rapport condamnant la politique manichéenne du Japon et répudiant le Man-Tchou-Kou a été présenté, pour adoption, à une séance spéciale de l'Assemblée de la Société des Nations, cet après-midi.
L'Assemblée s'ajourne à vendredi pour le débat sur le rapport.
Après l'ajournement, la délégation japonaise fit savoir que le gouvernement de Tokio ne pouvait accepter le rapport et exhorta l'Assemblée à y songer deux fois avant de prendre une décision.

ULTIMATUM
Tchang-Tchouin, Mandchourie, 21. (Presse associée). — Le gouvernement du Man-Tchou-Kou, établi par le Japon et assisté des conseils de celui-ci, a décidé, aujourd'hui, de lancer demain après-midi, un ultimatum de 24 heures aux troupes chinoises du Jehol.

AVIS DE DEMISSION
Tokio, 21. (Presse associée). — Le Japon donnera avis de sa démission comme membre de la Société des Nations en mars, suivant une source officielle.
Le gouvernement n'attendra pas le retour de M. Yosuké Matsunaka, premier délégué japonais à Genève.
Le ministre des affaires étrangères se permit à M. Matsunaka de quitter Genève vers le 26 février et de rentrer au pays par voie des Etats-Unis.
Le diplomate espère rencontrer M. Roosevelt, mais l'entrevue réelle problématique vu le surcroît de travail qui incombera au nouveau Président et le statut officiel du représentant japonais.

MOBILISATION DE LA FLOTTE
De plus, a ajouté un porte-avions officiel, le Japon ne participera probablement pas à la prochaine conférence mondiale économique.
Dans la présente atmosphère, dit-il, la participation du Japon n'amènerait probablement pas de bons résultats. En outre, la conférence économique porte principalement sur les problèmes européens et américains. Le Japon n'étant que légèrement intéressé.
Ordre a été donné à tous les commandants des bases navales et de la flotte d'être sur le qui-vive et prêts à faire face à toute éventualité.

CES ILES DU PACIFIQUE
Des fonctionnaires affirment que le Japon n'a pas l'intention de réoccuper les îles allemandes du Pacifique dont l'administration lui fut confiée par un mandat de la Société des Nations.
Le gouvernement expliquera à la diète aujourd'hui les motifs de sa décision de quitter Genève.
Le conseil privé s'est réuni mercredi et approuvera la démission.

OFFENSIVE
TCHIN-TCHOU, Mandchourie, 21 février (Presse associée). — La machine de guerre japonaise s'avance sur le Jehol, aujourd'hui, après un sanglant combat de nuit sur la frontière.
Un grand nombre de Chinois ont été tués à Tchia-Yang-Sou, ville de la province chinoise, environ 30 milles à l'ouest d'...

(Suite à la page 15)

WIDANIMTES

Le docteur Rodolphe Lallemant, Mme Lallemant et M. Jean Lallemant recevront dans le salon de l'hôtel Windsor en l'honneur de Mlle Nimon Vallin, après le concert de cette dernière, jeudi soir prochain.

A la réunion des dames bienfaitrices tenue hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, de cartes annuelles au bénéfice de l'oeuvre des Sourdes-Muettes, a été lue au mercredi, 19 avril prochain.

M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. H.-J. Thibault, de Shawinigan Falls; M. Jean Veilleux, de Québec; M. C.-E. Lafontaine, du Service du Revenu National, Ottawa, M. A. Savard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Honoré Juge White, de Sherbrooke, sont actuellement de passage à Montréal et sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les amis de l'art français recevront mercredi, de cinq à six, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de Mlle Nimon Vallin. Parmi les personnes qui honorent présentes on remarque l'honorable et Mme P.-L. Blondin, l'honorable et Mme P.-E. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas. Magnan, Paul Secrot, Ernest Trépanier, Léon Trépanier, Emile Vallières, l'honorable J.-M. Wilson, l'honorable Athanase David, M. et Mme G. Geoffroy, Mlle Jacqueline Geoffroy, le docteur et Mme J.-A. Lévesque, et l'honorable juge Lorange.

Parmi les personnes qui assisteront au bal de la Compagnie des mitrailleurs, qui aura lieu le samedi 25 février, mentionnons: le lieutenant-colonel l'honorable et Mme Victor Marchand, le lieutenant Fernand Coupal, le lieutenant Jean Casgrain, le lieutenant et Mme Jean Barbeau, le lieutenant de Sève Lamoignon, le lieutenant Jean Paul Sauré, le lieutenant et Mme Jean Vézina, le lieutenant Landeau, le capitaine et Mme J. Boldin, M. et Mme Jean Beaulieu, M. et Mme Charbonneau, le lieutenant Jurdelle, le lieutenant René Panchaud, M. et Mme Paul Lebrun, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Charles Taschereau, Mlle Martha Cordeau, Mlle Lucienne Robichon, Mlle Ginette Mézière, M. et Mme Châtaigne Desrochers, le docteur et Mme L. Gérin-Lajoie, M. et Mme Armand Demers, Mlle Simone Surveire.

Mme Léonce Plante a reçu à gîte hier soir, en l'honneur de M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa.

Mlle Corinne Méthot est retournée à Québec après avoir passé une quinzaine de jours en ville.

M. et Mme E.-R.-E. Chevrier retourneront à Ottawa, ce matin, après avoir fait un bref séjour en ville.

Mlle Rita Larue est retournée à Québec après avoir passé quelques jours à l'hôtel de sénateur et de Mme Blondin.

M. et Mme Andrew Adrain, avenue Old Orchard, annoncent les fiançailles de leur fille, Jenny, avec M. Paul Hurlbut, fils de M. et Mme Hurlbut, domiciliés à Québec, et de Mme Hurlbut, d'Outremont. Le mariage sera célébré au mois d'avril.

Mlle Lucie Desjardins a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Elizabeth E. Ryan.

Mlle Lucille Rolland recevra, à l'heure du thé, le mardi 28 février, en l'honneur de Mlle Germaine Rolland et Françoise Rolland, débutantes.

Mme Francis Fautoux recevra à l'heure du thé, jeudi.

Mme Noël Belleau, de Lévis, passe quelques jours en ville. Parmi les invités de sa soirée, Mme Frank Power.

M. et Mme Robert Taschereau, de Québec, sont en ville depuis quelques jours.

Mlle Jacqueline Leduc et Mlle Madeleine Bégué passeront la semaine au club Winchester.

Il y aura réunion demain matin à onze heures et demie, pour les infirmières bénévoles de l'hôpital Ste-Justine. Le docteur A. Lusier sera le conférencier.

Bridge, demièrement, chez M.

Aldéric Joly, de Ste-Scholastique, Etienne présente: Mlle Georgette Lamarche, Cécile Forest, Rose-Alba Joly, Raymond Fortier, Jeanne Joly, Apolline Fortier, Eugénie Joly Fortunato Forger, Marcelle Joly Rita Cyr, Nolita Adam, Yvette Legault, Carmelle Prévost, Aline Joly, Mmes Aldéric Joly et Paul Joly, MM. Léopold Desjardins, Paul Chaput, Philippe Vincent, Yvon Prévost, Aldéric Joly, Paul Joly. Les prix furent gagnés par Mlle Rose-Alba Joly et Nolita Adam, et par MM. Léopold Desjardins et Yvon Prévost.

QUEBEC.

M. Onéme Gagnon, C.R., M.P., a passé la fin de semaine à Québec, avec sa famille, et est retourné hier après-midi à Ottawa.

On annonce les fiançailles de Mlle Marshall Murdoch, de Portsmouth, Virginie, fille de feu le capitaine Murdoch, U.S.N., et de Mme Pauline Murdoch, à M. Kenneth Le M. Carter, fils de M. et Mme G.-H. Carter, de Burlington, Ont.

M. et Mme Roméo Langlais sont partis pour Ottawa, où ils passeront quelques jours.

Mlle Rita Larue est revenue d'Ottawa, où elle a passé quelques jours. L'honorable et Mme P.-L. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas. Magnan, Paul Secrot, Ernest Trépanier, Léon Trépanier, Emile Vallières, l'honorable J.-M. Wilson, l'honorable Athanase David, M. et Mme G. Geoffroy, Mlle Jacqueline Geoffroy, le docteur et Mme J.-A. Lévesque, et l'honorable juge Lorange.

M. et Mme Gaston Pratte sont partis hier après-midi pour Ottawa, où ils passeront la semaine.

M. Jean Saint-Jacques et Mme Saint-Jacques (Louise Roy) sont de retour de leur voyage de noces aux Bermudes.

Mlle Frances Preston a fait un bref séjour à Montréal, la semaine dernière, et est revenue à Québec vendredi.

Mlle Louise Belleau et Charlotte Fortin sont parties hier midi pour Ottawa, où elles passeront la semaine.

Mlle Jacqueline et Gabrielle Audette recevaient samedi soir, en l'honneur de Mlle Gabrielle Pelletier, de la Rivière du Loup, actuellement leur invitée.

Mlle Betty Turner a reçu à gîte samedi soir, à la résidence de ses parents, M. et Mme Evan Turner, avenue du Parc, en l'honneur de Mlle Barbara Home et de son fiancé, le major Noel Chadwick Martin, D.S.O., M.C.

Mlle Noëlla Galmette a donné une charmante réception, samedi soir, à la résidence de ses parents, M. et Mme Ferdinand Galmette, chemin Saint-Louis, en l'honneur de quelques débutantes de la saison.

Mme Nimon Vallin, la grande cantatrice française, que l'on entendra ce soir au Club Musical, est arrivée à Québec et a pris ses appartements au Château Frontenac.

Mme Andrew-C. Joseph passe quelques semaines à Montréal.

M. et Mme Léonide Reid, rue Saint-François, recevaient dernièrement le personnel du dispensaire anti-tuberculeux.

Mlle Régina et Jeanne Tardif recevaient dimanche après-midi, à une partie de bridge et à l'heure du thé, à la résidence de leurs parents, rue Lockwell.

Dimanche soir, le 12 février, M. et Mme A. Marchand recevaient en l'honneur de l'anniversaire de leur fille, Mlle Jeanne d'Arc Marchand, à un dîner intime. Parmi les invités: M. et Mme J. Marchand, M. et Mme Jos. Trudel, Mlle Yvette Noël, Mlle Germaine Béland, Mlle Juliette Paquet, Mlle Françoise Forgue, Mlle Marguerite Forgue, Mlle Françoise Desrochers, Mlle Berthe Desrochers, Mlle Joannette Vézina, Mlle Gaby Marchand, Mlle Kiki Marchand, Mlle M. Hamel, Mlle Bertha Marcoux, Mlle Marguerite Marcoux, Mlle Rita Boutet, Mlle Simone Boutet, Mlle Madeleine Marchand, M. Paul Bédard, Christian Bouchier, H. Hame, Wilfrid Julien, Samson Julien, Dollard Marchand, Maurice Rousseau, Georges-Henri Desrochers, Charles-E. Desrochers, Paul-H. Marcoux, Roméo Marcoux, Jean-Marie Garneau, Jean Forgue, Emilien Comtois, M. Gingras, Maurice Turcotte, Roger Marchand, Gilles Trudel.

Mme L.-A. Lippé a reçu jeudi après-midi à une charmante réception enfantine en l'honneur de sa fille, Colette. Parmi les invités on remarquait: Charlotte Lippé, Suzanne Savard, Georgette Raté, Pierrette Bergeron, Colette Lemelin, Françoise et Marcelle Audet, Thérèse Guay, Denise Vachon, Suzanne Laporte, Bibiane Béland, Henriette et Monique Trépanier, Claude Lippé, Jean-Marie Marier, Guy Vézina, Jacques Laporte, Gilles Béland, Fernand Audet, Roger Guay, Jean-Marie Vachon, Paul Trépanier, Raymond Guay.

M. Allan-E. Bolger et Mlle Bolger partent aujourd'hui pour New-York et passeront ensuite une quinzaine de jours à Pinehurst, Caroline du Nord.

Mlle Cécile et Françoise Laine recevront mercredi, le 2, de 4 à 6 heures, à la résidence de leurs parents, M. et Mme Omer Laine, 105, rue Lockwell.

Mlle Germaine Bundoock recevra dernièrement en l'honneur de M. et Mme Antoine Monreuil.

OTTAWA.

M. Roméo Choquette, de Déstroit, était à Ottawa en fin de semaine pour assister au 14e banquet annuel des anciens élèves de l'Académie de La Salle.

M. Henri Hunter, président national, et plusieurs membres de l'Exécutif de la Fédération des Amicales des Frères des Ecoles Chrétiennes sont venus de Montréal pour assister au banquet annuel de l'Académie de La Salle, dimanche.

M. Henri Hunter, président national, et plusieurs membres de l'Exécutif de la Fédération des Amicales des Frères des Ecoles Chrétiennes sont venus de Montréal pour assister au banquet annuel de l'Académie de La Salle, dimanche.

M. et Mme J. J. Moffatt, de cette ville, à l'occasion de M. et Mme Fitzgerald, de Fort William, Ont.

M. et Mme Pierre-F. Casgrain sont retournés à Montréal. Le député Casgrain reviendra à Ottawa la semaine prochaine.

M. François Patenaude de Montréal, passe quelques jours chez sa tante, Mme Frank Bissonnette.

M. Rosaire Massé, de North-Bay, est de passage à Ottawa. Il assistera hier à l'assemblée annuelle des instituteurs bilingues de la capitale.

M. Harold Moffatt, fils de M. et Mme J.-J. Moffatt, de cette ville, à l'occasion de M. et Mme Fitzgerald, de Fort William, Ont.

M. et Mme Pierre-F. Casgrain sont retournés à Montréal. Le député Casgrain reviendra à Ottawa la semaine prochaine.

M. François Patenaude de Montréal, passe quelques jours chez sa tante, Mme Frank Bissonnette.

M. Rosaire Massé, de North-Bay, est de passage à Ottawa. Il assistera hier à l'assemblée annuelle des instituteurs bilingues de la capitale.

Le docteur Rodolphe Lallemant, Mme Lallemant et M. Jean Lallemant recevront dans le salon de l'hôtel Windsor en l'honneur de Mlle Nimon Vallin, après le concert de cette dernière, jeudi soir prochain.

A la réunion des dames bienfaitrices tenue hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, de cartes annuelles au bénéfice de l'oeuvre des Sourdes-Muettes, a été lue au mercredi, 19 avril prochain.

M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. H.-J. Thibault, de Shawinigan Falls; M. Jean Veilleux, de Québec; M. C.-E. Lafontaine, du Service du Revenu National, Ottawa, M. A. Savard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Honoré Juge White, de Sherbrooke, sont actuellement de passage à Montréal et sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les amis de l'art français recevront mercredi, de cinq à six, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de Mlle Nimon Vallin. Parmi les personnes qui honorent présentes on remarque l'honorable et Mme P.-L. Blondin, l'honorable et Mme P.-E. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas. Magnan, Paul Secrot, Ernest Trépanier, Léon Trépanier, Emile Vallières, l'honorable J.-M. Wilson, l'honorable Athanase David, M. et Mme G. Geoffroy, Mlle Jacqueline Geoffroy, le docteur et Mme J.-A. Lévesque, et l'honorable juge Lorange.

Parmi les personnes qui assisteront au bal de la Compagnie des mitrailleurs, qui aura lieu le samedi 25 février, mentionnons: le lieutenant-colonel l'honorable et Mme Victor Marchand, le lieutenant Fernand Coupal, le lieutenant Jean Casgrain, le lieutenant et Mme Jean Barbeau, le lieutenant de Sève Lamoignon, le lieutenant Jean Paul Sauré, le lieutenant et Mme Jean Vézina, le lieutenant Landeau, le capitaine et Mme J. Boldin, M. et Mme Jean Beaulieu, M. et Mme Charbonneau, le lieutenant Jurdelle, le lieutenant René Panchaud, M. et Mme Paul Lebrun, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Charles Taschereau, Mlle Martha Cordeau, Mlle Lucienne Robichon, Mlle Ginette Mézière, M. et Mme Châtaigne Desrochers, le docteur et Mme L. Gérin-Lajoie, M. et Mme Armand Demers, Mlle Simone Surveire.

Mme Léonce Plante a reçu à gîte hier soir, en l'honneur de M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa.

Mlle Corinne Méthot est retournée à Québec après avoir passé une quinzaine de jours en ville.

M. et Mme E.-R.-E. Chevrier retourneront à Ottawa, ce matin, après avoir fait un bref séjour en ville.

Mlle Rita Larue est retournée à Québec après avoir passé quelques jours à l'hôtel de sénateur et de Mme Blondin.

M. et Mme Andrew Adrain, avenue Old Orchard, annoncent les fiançailles de leur fille, Jenny, avec M. Paul Hurlbut, fils de M. et Mme Hurlbut, domiciliés à Québec, et de Mme Hurlbut, d'Outremont. Le mariage sera célébré au mois d'avril.

Mlle Lucie Desjardins a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Elizabeth E. Ryan.

Mlle Lucille Rolland recevra, à l'heure du thé, le mardi 28 février, en l'honneur de Mlle Germaine Rolland et Françoise Rolland, débutantes.

Mme Francis Fautoux recevra à l'heure du thé, jeudi.

Mme Noël Belleau, de Lévis, passe quelques jours en ville. Parmi les invités de sa soirée, Mme Frank Power.

M. et Mme Robert Taschereau, de Québec, sont en ville depuis quelques jours.

Mlle Jacqueline Leduc et Mlle Madeleine Bégué passeront la semaine au club Winchester.

Il y aura réunion demain matin à onze heures et demie, pour les infirmières bénévoles de l'hôpital Ste-Justine. Le docteur A. Lusier sera le conférencier.

Bridge, demièrement, chez M.

Le docteur Rodolphe Lallemant, Mme Lallemant et M. Jean Lallemant recevront dans le salon de l'hôtel Windsor en l'honneur de Mlle Nimon Vallin, après le concert de cette dernière, jeudi soir prochain.

A la réunion des dames bienfaitrices tenue hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, de cartes annuelles au bénéfice de l'oeuvre des Sourdes-Muettes, a été lue au mercredi, 19 avril prochain.

M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. H.-J. Thibault, de Shawinigan Falls; M. Jean Veilleux, de Québec; M. C.-E. Lafontaine, du Service du Revenu National, Ottawa, M. A. Savard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Honoré Juge White, de Sherbrooke, sont actuellement de passage à Montréal et sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les amis de l'art français recevront mercredi, de cinq à six, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de Mlle Nimon Vallin. Parmi les personnes qui honorent présentes on remarque l'honorable et Mme P.-L. Blondin, l'honorable et Mme P.-E. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas. Magnan, Paul Secrot, Ernest Trépanier, Léon Trépanier, Emile Vallières, l'honorable J.-M. Wilson, l'honorable Athanase David, M. et Mme G. Geoffroy, Mlle Jacqueline Geoffroy, le docteur et Mme J.-A. Lévesque, et l'honorable juge Lorange.

Parmi les personnes qui assisteront au bal de la Compagnie des mitrailleurs, qui aura lieu le samedi 25 février, mentionnons: le lieutenant-colonel l'honorable et Mme Victor Marchand, le lieutenant Fernand Coupal, le lieutenant Jean Casgrain, le lieutenant et Mme Jean Barbeau, le lieutenant de Sève Lamoignon, le lieutenant Jean Paul Sauré, le lieutenant et Mme Jean Vézina, le lieutenant Landeau, le capitaine et Mme J. Boldin, M. et Mme Jean Beaulieu, M. et Mme Charbonneau, le lieutenant Jurdelle, le lieutenant René Panchaud, M. et Mme Paul Lebrun, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Charles Taschereau, Mlle Martha Cordeau, Mlle Lucienne Robichon, Mlle Ginette Mézière, M. et Mme Châtaigne Desrochers, le docteur et Mme L. Gérin-Lajoie, M. et Mme Armand Demers, Mlle Simone Surveire.

Mme Léonce Plante a reçu à gîte hier soir, en l'honneur de M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa.

Mlle Corinne Méthot est retournée à Québec après avoir passé une quinzaine de jours en ville.

M. et Mme E.-R.-E. Chevrier retourneront à Ottawa, ce matin, après avoir fait un bref séjour en ville.

Mlle Rita Larue est retournée à Québec après avoir passé quelques jours à l'hôtel de sénateur et de Mme Blondin.

M. et Mme Andrew Adrain, avenue Old Orchard, annoncent les fiançailles de leur fille, Jenny, avec M. Paul Hurlbut, fils de M. et Mme Hurlbut, domiciliés à Québec, et de Mme Hurlbut, d'Outremont. Le mariage sera célébré au mois d'avril.

Mlle Lucie Desjardins a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Elizabeth E. Ryan.

Mlle Lucille Rolland recevra, à l'heure du thé, le mardi 28 février, en l'honneur de Mlle Germaine Rolland et Françoise Rolland, débutantes.

Mme Francis Fautoux recevra à l'heure du thé, jeudi.

Mme Noël Belleau, de Lévis, passe quelques jours en ville. Parmi les invités de sa soirée, Mme Frank Power.

M. et Mme Robert Taschereau, de Québec, sont en ville depuis quelques jours.

Mlle Jacqueline Leduc et Mlle Madeleine Bégué passeront la semaine au club Winchester.

Il y aura réunion demain matin à onze heures et demie, pour les infirmières bénévoles de l'hôpital Ste-Justine. Le docteur A. Lusier sera le conférencier.

Bridge, demièrement, chez M.

Le docteur Rodolphe Lallemant, Mme Lallemant et M. Jean Lallemant recevront dans le salon de l'hôtel Windsor en l'honneur de Mlle Nimon Vallin, après le concert de cette dernière, jeudi soir prochain.

A la réunion des dames bienfaitrices tenue hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, de cartes annuelles au bénéfice de l'oeuvre des Sourdes-Muettes, a été lue au mercredi, 19 avril prochain.

M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. H.-J. Thibault, de Shawinigan Falls; M. Jean Veilleux, de Québec; M. C.-E. Lafontaine, du Service du Revenu National, Ottawa, M. A. Savard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Honoré Juge White, de Sherbrooke, sont actuellement de passage à Montréal et sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les amis de l'art français recevront mercredi, de cinq à six, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de Mlle Nimon Vallin. Parmi les personnes qui honorent présentes on remarque l'honorable et Mme P.-L. Blondin, l'honorable et Mme P.-E. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas. Magnan, Paul Secrot, Ernest Trépanier, Léon Trépanier, Emile Vallières, l'honorable J.-M. Wilson, l'honorable Athanase David, M. et Mme G. Geoffroy, Mlle Jacqueline Geoffroy, le docteur et Mme J.-A. Lévesque, et l'honorable juge Lorange.

Parmi les personnes qui assisteront au bal de la Compagnie des mitrailleurs, qui aura lieu le samedi 25 février, mentionnons: le lieutenant-colonel l'honorable et Mme Victor Marchand, le lieutenant Fernand Coupal, le lieutenant Jean Casgrain, le lieutenant et Mme Jean Barbeau, le lieutenant de Sève Lamoignon, le lieutenant Jean Paul Sauré, le lieutenant et Mme Jean Vézina, le lieutenant Landeau, le capitaine et Mme J. Boldin, M. et Mme Jean Beaulieu, M. et Mme Charbonneau, le lieutenant Jurdelle, le lieutenant René Panchaud, M. et Mme Paul Lebrun, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Charles Taschereau, Mlle Martha Cordeau, Mlle Lucienne Robichon, Mlle Ginette Mézière, M. et Mme Châtaigne Desrochers, le docteur et Mme L. Gérin-Lajoie, M. et Mme Armand Demers, Mlle Simone Surveire.

Mme Léonce Plante a reçu à gîte hier soir, en l'honneur de M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa.

Mlle Corinne Méthot est retournée à Québec après avoir passé une quinzaine de jours en ville.

M. et Mme E.-R.-E. Chevrier retourneront à Ottawa, ce matin, après avoir fait un bref séjour en ville.

Mlle Rita Larue est retournée à Québec après avoir passé quelques jours à l'hôtel de sénateur et de Mme Blondin.

M. et Mme Andrew Adrain, avenue Old Orchard, annoncent les fiançailles de leur fille, Jenny, avec M. Paul Hurlbut, fils de M. et Mme Hurlbut, domiciliés à Québec, et de Mme Hurlbut, d'Outremont. Le mariage sera célébré au mois d'avril.

Mlle Lucie Desjardins a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Elizabeth E. Ryan.

Mlle Lucille Rolland recevra, à l'heure du thé, le mardi 28 février, en l'honneur de Mlle Germaine Rolland et Françoise Rolland, débutantes.

Mme Francis Fautoux recevra à l'heure du thé, jeudi.

Mme Noël Belleau, de Lévis, passe quelques jours en ville. Parmi les invités de sa soirée, Mme Frank Power.

M. et Mme Robert Taschereau, de Québec, sont en ville depuis quelques jours.

Mlle Jacqueline Leduc et Mlle Madeleine Bégué passeront la semaine au club Winchester.

Il y aura réunion demain matin à onze heures et demie, pour les infirmières bénévoles de l'hôpital Ste-Justine. Le docteur A. Lusier sera le conférencier.

Bridge, demièrement, chez M.

Le docteur Rodolphe Lallemant, Mme Lallemant et M. Jean Lallemant recevront dans le salon de l'hôtel Windsor en l'honneur de Mlle Nimon Vallin, après le concert de cette dernière, jeudi soir prochain.

A la réunion des dames bienfaitrices tenue hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, de cartes annuelles au bénéfice de l'oeuvre des Sourdes-Muettes, a été lue au mercredi, 19 avril prochain.

M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. H.-J. Thibault, de Shawinigan Falls; M. Jean Veilleux, de Québec; M. C.-E. Lafontaine, du Service du Revenu National, Ottawa, M. A. Savard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Honoré Juge White, de Sherbrooke, sont actuellement de passage à Montréal et sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les amis de l'art français recevront mercredi, de cinq à six, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de Mlle Nimon Vallin. Parmi les personnes qui honorent présentes on remarque l'honorable et Mme P.-L. Blondin, l'honorable et Mme P.-E. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas. Magnan, Paul Secrot, Ernest Trépanier, Léon Trépanier, Emile Vallières, l'honorable J.-M. Wilson, l'honorable Athanase David, M. et Mme G. Geoffroy, Mlle Jacqueline Geoffroy, le docteur et Mme J.-A. Lévesque, et l'honorable juge Lorange.

Parmi les personnes qui assisteront au bal de la Compagnie des mitrailleurs, qui aura lieu le samedi 25 février, mentionnons: le lieutenant-colonel l'honorable et Mme Victor Marchand, le lieutenant Fernand Coupal, le lieutenant Jean Casgrain, le lieutenant et Mme Jean Barbeau, le lieutenant de Sève Lamoignon, le lieutenant Jean Paul Sauré, le lieutenant et Mme Jean Vézina, le lieutenant Landeau, le capitaine et Mme J. Boldin, M. et Mme Jean Beaulieu, M. et Mme Charbonneau, le lieutenant Jurdelle, le lieutenant René Panchaud, M. et Mme Paul Lebrun, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Charles Taschereau, Mlle Martha Cordeau, Mlle Lucienne Robichon, Mlle Ginette Mézière, M. et Mme Châtaigne Desrochers, le docteur et Mme L. Gérin-Lajoie, M. et Mme Armand Demers, Mlle Simone Surveire.

Mme Léonce Plante a reçu à gîte hier soir, en l'honneur de M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa.

Mlle Corinne Méthot est retournée à Québec après avoir passé une quinzaine de jours en ville.

M. et Mme E.-R.-E. Chevrier retourneront à Ottawa, ce matin, après avoir fait un bref séjour en ville.

Mlle Rita Larue est retournée à Québec après avoir passé quelques jours à l'hôtel de sénateur et de Mme Blondin.

M. et Mme Andrew Adrain, avenue Old Orchard, annoncent les fiançailles de leur fille, Jenny, avec M. Paul Hurlbut, fils de M. et Mme Hurlbut, domiciliés à Québec, et de Mme Hurlbut, d'Outremont. Le mariage sera célébré au mois d'avril.

Mlle Lucie Desjardins a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Elizabeth E. Ryan.

Mlle Lucille Rolland recevra, à l'heure du thé, le mardi 28 février, en l'honneur de Mlle Germaine Rolland et Françoise Rolland, débutantes.

Mme Francis Fautoux recevra à l'heure du thé, jeudi.

Mme Noël Belleau, de Lévis, passe quelques jours en ville. Parmi les invités de sa soirée, Mme Frank Power.

M. et Mme Robert Taschereau, de Québec, sont en ville depuis quelques jours.

Mlle Jacqueline Leduc et Mlle Madeleine Bégué passeront la semaine au club Winchester.

Il y aura réunion demain matin à onze heures et demie, pour les infirmières bénévoles de l'hôpital Ste-Justine. Le docteur A. Lusier sera le conférencier.

Bridge, demièrement, chez M.

Le docteur Rodolphe Lallemant, Mme Lallemant et M. Jean Lallemant recevront dans le salon de l'hôtel Windsor en l'honneur de Mlle Nimon Vallin, après le concert de cette dernière, jeudi soir prochain.

A la réunion des dames bienfaitrices tenue hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, de cartes annuelles au bénéfice de l'oeuvre des Sourdes-Muettes, a été lue au mercredi, 19 avril prochain.

M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. H.-J. Thibault, de Shawinigan Falls; M. Jean Veilleux, de Québec; M. C.-E. Lafontaine, du Service du Revenu National, Ottawa, M. A. Savard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Honoré Juge White, de Sherbrooke, sont actuellement de passage à Montréal et sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les amis de l'art français recevront mercredi, de cinq à six, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de Mlle Nimon Vallin. Parmi les personnes qui honorent présentes on remarque l'honorable et Mme P.-L. Blondin, l'honorable et Mme P.-E. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas. Magnan, Paul Secrot, Ernest Trépanier, Léon Trépanier, Emile Vallières, l'honorable J.-M. Wilson, l'honorable Athanase David, M. et Mme G. Geoffroy, Mlle Jacqueline Geoffroy, le docteur et Mme J.-A. Lévesque, et l'honorable juge Lorange.

Parmi les personnes qui assisteront au bal de la Compagnie des mitrailleurs, qui aura lieu le samedi 25 février, mentionnons: le lieutenant-colonel l'honorable et Mme Victor Marchand, le lieutenant Fernand Coupal, le lieutenant Jean Casgrain, le lieutenant et Mme Jean Barbeau, le lieutenant de Sève Lamoignon, le lieutenant Jean Paul Sauré, le lieutenant et Mme Jean Vézina, le lieutenant Landeau, le capitaine et Mme J. Boldin, M. et Mme Jean Beaulieu, M. et Mme Charbonneau, le lieutenant Jurdelle, le lieutenant René Panchaud, M. et Mme Paul Lebrun, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Charles Taschereau, Mlle Martha Cordeau, Mlle Lucienne Robichon, Mlle Ginette Mézière, M. et Mme Châtaigne Desrochers, le docteur et Mme L. Gérin-Lajoie, M. et Mme Armand Demers, Mlle Simone Surveire.

Mme Léonce Plante a reçu à gîte hier soir, en l'honneur de M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa.

Mlle Corinne Méthot est retournée à Québec après avoir passé une quinzaine de jours en ville.

M. et Mme E.-R.-E. Chevrier retourneront à Ottawa, ce matin, après avoir fait un bref séjour en ville.

Mlle Rita Larue est retournée à Québec après avoir passé quelques jours à l'hôtel de sénateur et de Mme Blondin.

M. et Mme Andrew Adrain, avenue Old Orchard, annoncent les fiançailles de leur fille, Jenny, avec M. Paul Hurlbut, fils de M. et Mme Hurlbut, domiciliés à Québec, et de Mme Hurlbut, d'Outremont. Le mariage sera célébré au mois d'avril.

Mlle Lucie Desjardins a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Elizabeth E. Ryan.

Mlle Lucille Rolland recevra, à l'heure du thé, le mardi 28 février, en l'honneur de Mlle Germaine Rolland et Françoise Rolland, débutantes.

Mme Francis Fautoux recevra à l'heure du thé, jeudi.

Mme Noël Belleau, de Lévis, passe quelques jours en ville. Parmi les invités de sa soirée, Mme Frank Power.

M. et Mme Robert Taschereau, de Québec, sont en ville depuis quelques jours.

Mlle Jacqueline Leduc et Mlle Madeleine Bégué passeront la semaine au club Winchester.

Il y aura réunion demain matin à onze heures et demie, pour les infirmières bénévoles de l'hôpital Ste-Justine. Le docteur A. Lusier sera le conférencier.

Bridge, demièrement, chez M.

Le docteur Rodolphe Lallemant, Mme Lallemant et M. Jean Lallemant recevront dans le salon de l'hôtel Windsor en l'honneur de Mlle Nimon Vallin, après le concert de cette dernière, jeudi soir prochain.

A la réunion des dames bienfaitrices tenue hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, de cartes annuelles au bénéfice de l'oeuvre des Sourdes-Muettes, a été lue au mercredi, 19 avril prochain.

M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. H.-J. Thibault, de Shawinigan Falls; M. Jean Veilleux, de Québec; M. C.-E. Lafontaine, du Service du Revenu National, Ottawa, M. A. Savard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Honoré Juge White, de Sherbrooke, sont actuellement de passage à Montréal et sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les amis de l'art français recevront mercredi, de cinq à six, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de Mlle Nimon Vallin. Parmi les personnes qui honorent présentes on remarque l'honorable et Mme P.-L. Blondin, l'honorable et Mme P.-E. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas. Magnan, Paul Secrot, Ernest Trépanier, Léon Trépanier, Emile Vallières, l'honorable J.-M. Wilson, l'honorable Athanase David, M. et Mme G. Geoffroy, Mlle Jacqueline Geoffroy, le docteur et Mme J.-A. Lévesque, et l'honorable juge Lorange.

Parmi les personnes qui assisteront au bal de la Compagnie des mitrailleurs, qui aura lieu le samedi 25 février, mentionnons: le lieutenant-colonel l'honorable et Mme Victor Marchand, le lieutenant Fernand Coupal, le lieutenant Jean Casgrain, le lieutenant et Mme Jean Barbeau, le lieutenant de Sève Lamoignon, le lieutenant Jean Paul Sauré, le lieutenant et Mme Jean Vézina, le lieutenant Landeau, le capitaine et Mme J. Boldin, M. et Mme Jean Beaulieu, M. et Mme Charbonneau, le lieutenant Jurdelle, le lieutenant René Panchaud, M. et Mme Paul Lebrun, M. et Mme André Chaput, M. et Mme Charles Taschereau, Mlle Martha Cordeau, Mlle Lucienne Robichon, Mlle Ginette Mézière, M. et Mme Châtaigne Desrochers, le docteur et Mme L. Gérin-Lajoie, M. et Mme Armand Demers, Mlle Simone Surveire.

Mme Léonce Plante a reçu à gîte hier soir, en l'honneur de M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa.

Mlle Corinne Méthot est retournée à Québec après avoir passé une quinzaine de jours en ville.

M. et Mme E.-R.-E. Chevrier retourneront à Ottawa, ce matin, après avoir fait un bref séjour en ville.

Mlle Rita Larue est retournée à Québec après avoir passé quelques jours à l'hôtel de sénateur et de Mme Blondin.

M. et Mme Andrew Adrain, avenue Old Orchard, annoncent les fiançailles de leur fille, Jenny, avec M. Paul Hurlbut, fils de M. et Mme Hurlbut, domiciliés à Québec, et de Mme Hurlbut, d'Outremont. Le mariage sera célébré au mois d'avril.

Mlle Lucie Desjardins a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de Mlle Elizabeth E. Ryan.

Mlle Lucille Rolland recevra, à l'heure du thé, le mardi 28 février, en l'honneur de Mlle Germaine Rolland et Françoise Rolland, débutantes.

Mme Francis Fautoux recevra à l'heure du thé, jeudi.

Mme Noël Belleau, de Lévis, passe quelques jours en ville. Parmi les invités de sa soirée, Mme Frank Power.

M. et Mme Robert Taschereau, de Québec, sont en ville depuis quelques jours.

Mlle Jacqueline Leduc et Mlle Madeleine Bégué passeront la semaine au club Winchester.

Il y aura réunion demain matin à onze heures et demie, pour les infirmières bénévoles de l'hôpital Ste-Justine. Le docteur A. Lusier sera le conférencier.

Bridge, demièrement, chez M.

Le docteur Rodolphe Lallemant, Mme Lallemant et M. Jean Lallemant recevront dans le salon de l'hôtel Windsor en l'honneur de Mlle Nimon Vallin, après le concert de cette dernière, jeudi soir prochain.

A la réunion des dames bienfaitrices tenue hier, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, de cartes annuelles au bénéfice de l'oeuvre des Sourdes-Muettes, a été lue au mercredi, 19 avril prochain.

M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. H.-J. Thibault, de Shawinigan Falls; M. Jean Veilleux, de Québec; M. C.-E. Lafontaine, du Service du Revenu National, Ottawa, M. A. Savard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Honoré Juge White, de Sherbrooke, sont actuellement de passage à Montréal et sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les amis de l'art français recevront mercredi, de cinq à six, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, en l'honneur de Mlle Nimon Vallin. Parmi les personnes qui honorent présentes on remarque l'honorable et Mme P.-L. Blondin, l'honorable et Mme P.-E. Blondin, le consul de France et Mme Marchal, l'honorable juge et Mme G. Desjardins, Son Honneur le maire F. Rinfret, l'honorable et Mme P. Du Tremblay, M. Dupont, M. Jos. Cardinal, Robert Hurel, Jean Chauvin, Michel de Roussy de Sales, Jean Nolin, M. et Mme Louis-Emer Beaulieu, l'honorable juge et Mme Fabre Surveire, M. et Mme A. Valée, M. et Mme C. Emile Brabant, M. Roger Brossard, Agédis Fautoux, Robert Choquette, M. et Mme Albert Lévesque, Mmes Léon Mercier Gouin, Bernard de Massy, Thérèse Casgrain, Louis Charton, M. et Mme Beaudry Leman, Mlle Jeanne Boyer, Martha Allan, Mme la baronne d'Halewyn, M. et Mme Victor Morin, M. Henri de Clerval, Henri Hébert, A. Laliberté, Chas.

Une double tragédie plonge le paisible quartier de la Longue-Pointe dans l'émoi

A 101 ANS



YAMACHICHE, 21.—A l'occasion de la célébration de son 101^e anniversaire de naissance, Mme Antoine Lamothe a reçu un grand nombre de messages de félicitations. Madame Lamothe déclare qu'elle est encore en parfaite santé; elle assure ses nombreux amis qu'elle espère vivre encore plusieurs années. Elle est la mère de M. J. Cléophas Lamothe, c. r. de l'étude légale Lamothe et Charbonneau.

CAUSE QU'ON PORTERA A LA COUR SUPREME

Les héritiers de Francis Phillips reculent la décision de la Cour Supérieure relativement à la décision du juge Mercier.

Une requête a été présentée, ce matin, en Cour d'Appel, au nom des héritiers de Francis Phillips, demandant la permission d'en appeler à la Cour Supérieure du jugement interlocutoire rendu, en Cour Supérieure, par le juge Mercier et maintenu, par la suite, par un jugement de la Cour d'Appel, en date du 14 janvier 1932.

On sait que le jugement en question portait sur un point de détail dans le procès intenté par les héritiers de John-M. Phillips contre ceux de Francis Phillips. Par cette action, les héritiers de John-M. Phillips revendiquaient la possession d'une somme de \$312,000 qui, comme on sait, fut déposée à Montréal, dans un coffre de sûreté, au nom de Francis Phillips. Ils alléguent que cette somme appartenait à John-M. Phillips, et non à son fils Francis. Les héritiers de Francis Phillips, au contraire, soutenaient que ladite somme provenait de la vente d'obligations qui avaient été données de temps à autre à Francis Phillips par son père John-M. Phillips.

En Cour Supérieure, Me John Hackett, C. R., l'avocat des héritiers de Francis Phillips, tenta de faire une preuve verbale pour établir que le montant de \$312,000 avait été bel et bien donné à Francis Phillips par son père. Mais le juge Mercier ne permit pas cette preuve, déclarant qu'elle était contraire à la loi. Me Hackett en appela de cette décision. Le cour d'appel maintint le jugement du juge Mercier. D'où la requête de ce matin pour obtenir permission d'en appeler à la Cour Supérieure.

Me Cook, l'avocat des héritiers de John-M. Phillips, s'opposa, ce matin, devant la Cour d'Appel, à ce que ladite requête soit accordée.

Le tribunal a pris la cause en délibéré.

Quant à la somme de \$312,000 on sait qu'elle est actuellement saisie par suite de l'action prise par l'Etat de New York contre les héritiers de John M. Phillips, de qui ils réclament une somme de pas moins de \$3,495,449.02, montant qui, prétendent-ils, aurait été obtenu par John M. Phillips au moyen de malversations.

Le juge Bernier présidait la Cour d'Appel, ce matin.

ACTION DE \$50,000
Une action au montant de \$50,000, prise par Irving Segal contre (Suite à la page 15)

Un jeune chômeur tue sa demi-soeur d'un coup de carabine, lui tranche la gorge avec un rasoir, puis se suicide, à l'insu de ses parents. — La police cherche le motif de cet acte abominable. — Le meurtrier laisse une missive alléguant un accident.

Une double tragédie, dont on ne pourra vraisemblablement résoudre l'énigme, s'est déroulée vers 9 heures 40, ce matin, dans un humble logis de la rue Haig, Longue-Pointe, portant le numéro 1920. Un jeune homme, poussé par un motif inconnu, abattit une jeune fille de quinze ans, d'une balle de carabine, calibre 22, et lui trancha ensuite la gorge avec la lame d'un rasoir de sûreté. Con coup fait, il tourna l'arme à feu contre lui-même et se flamba la cervelle.

Les cadavres ont été transportés à la morgue, vers onze heures. Le docteur Pierre Hébert, coronar-adjoint du district de Montréal, tiendra une enquête demain matin, devant un jury.

Voici le nom des victimes:
ANDREW GIBSON, 21 ans, et JANE KELLY, 15 ans.

Il s'agit de deux frères et demi-soeurs. Leur père a nom Archibald Kelly. La maison où ils demeuraient à deux étages et comprenait quatre logis, deux au rez-de-chaussée, et deux au second, occupés comme suit:
1918, au rez-de-chaussée, M. et Mme Alfred Sutton.
1918, au second, M. et Mme Alexander Paterson.
1920, au rez-de-chaussée, M. William Sutton, fils de M. et Mme Alfred Sutton, son épouse et leurs enfants.

1920, au second, M. Archibald Kelly, sa seconde épouse, et ses cinq enfants, dont un seul du premier mariage, Gibson. Les autres enfants sont: Frank et Jack, 18 et 17 ans, et Gracie, fillette d'une dizaine d'années, et Jane. Notre représentant est allé sur les lieux mêmes ce matin, et eut l'occasion de causer avec les membres des familles habitant cette maison et des voisins. De l'avis de tous, les relations des membres de cette famille paraissent très amicales. Pas de heurts, du moins visuels.

INTERVIEW
Nous avons demandé aux époux Paterson ce qu'ils avaient de la tragédie. «Nous n'avons entendu aucun coup de feu.
«Pourtant, continue Mme Paterson, j'ai entendu le jeune Gibson tomber sur le parquet. Mon époux et moi étions au lit. Une dizaine de minutes après, M. Kelly vint nous avertir qu'il avait trouvé les deux cadavres.
«Les deux frères Jack et Frank travaillaient mais non leur père, qui lui aussi était couché. La petite Gracie était à l'école. Immédiatement, les Sutton prévirent la police.»

CONSTATATIONS
Le poste de la Longue-Pointe, numéro 26, envoya le constable Rainville sur les lieux. Il aperçut la jeune fille Kelly, gisant sur son lit, dans sa chambre, la tête ensanglantée. La balle de carabine lui perfora le cou, du côté gauche, et elle portait à la gorge, l'entaille faite avec la lame du rasoir.
Quant au jeune Gibson, son corps gisait sur le parquet de la cuisine. Il portait la trace du projectile au milieu de l'os frontal crânien.

MISSIVE
Le constable Rainville téléphona immédiatement à la Sûreté municipale. Les sergents détectives Therrien, Francoeur et Prys-

LES OUVRIERS SONT OPPOSES A LA GREVE
Dans l'industrie de la confection pour hommes. — Assemblée ouverte à la salle Roxy.
Le but de l'assemblée ouverte à tous les travailleurs de la confection pour hommes qui avait lieu hier soir à la salle Roxy, sous les auspices de l'United Workers of Canada, était de décider si oui ou non il importait de déclarer la grève dans les ateliers de ce métier.

La plupart des orateurs qui ont pris la parole sur la question se sont prononcés contre cette mesure radicale vu le trop grand nombre d'ouvriers de ce métier ne faisant pas partie d'unions ouvrières, et en second lieu, en considération de la lutte que se livrent l'United et l'Amalgamated, en vue d'avoir le contrôle de cette industrie.

Réunion de la Commission métropolitaine, demain
Il y aura assemblée de la métropolitaine, demain après-midi, à quatre heures, au local de la Commission, 14 rue Saint-Jacques est. L'échevin Quintal, président, occupera le fauteuil.

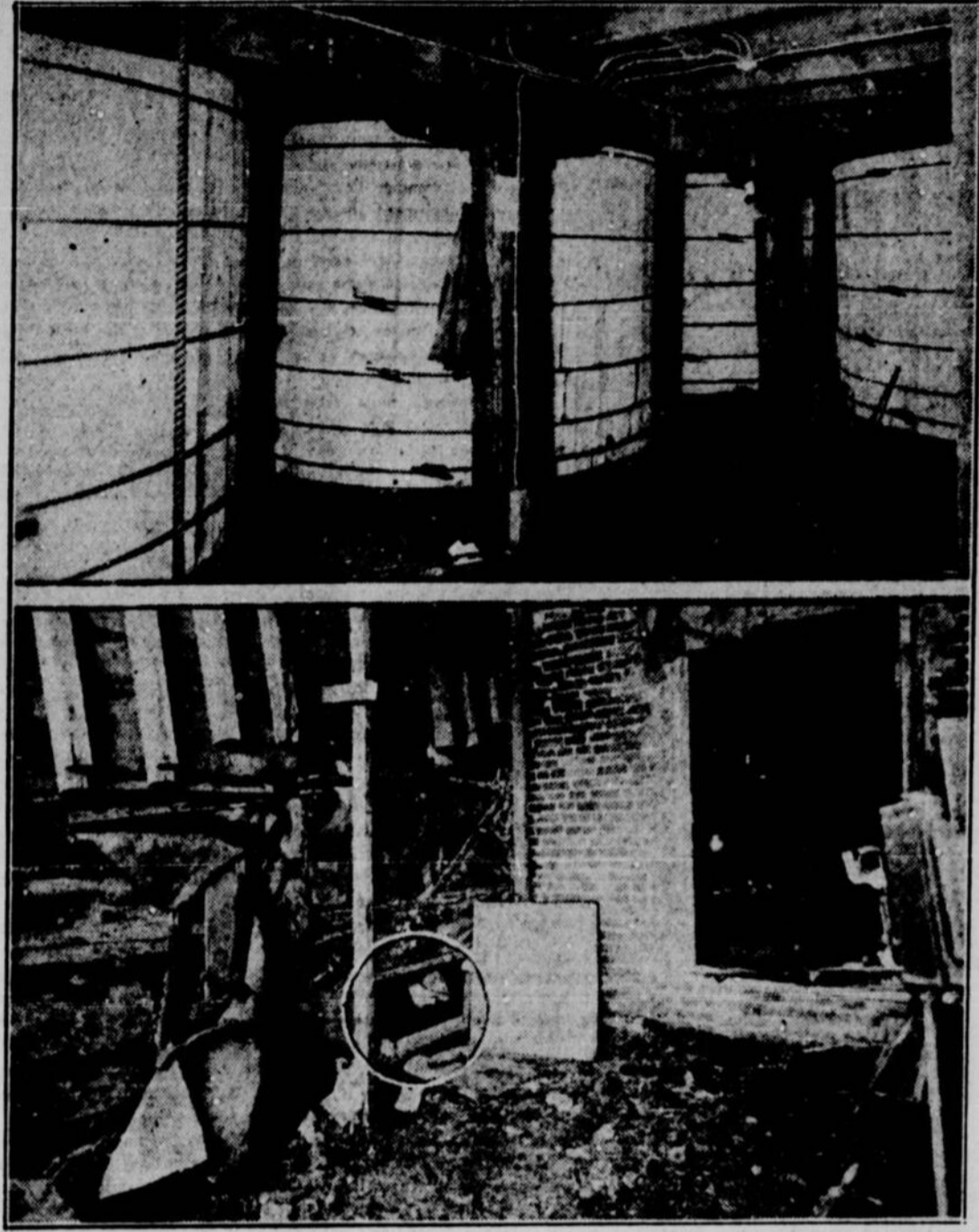
LOGIS INCENDIE
Un violent incendie, hier soir, a endommagé fortement le logis de M. J. Lachapelle, 5440, 6^{ème} avenue. Rôsemont. On en attribue l'origine au surchauffage de la fournaise.

Mme C. Labrecque décédée
QUEBEC, 21. — Mme Labrecque, épouse de M. Cyrille Labrecque et mère du révérend Père Gaudin Labrecque, provincial des Pères du Saint-Sacrement de Montréal, est décédée, hier, à 85 ans. Elle laisse deux filles, les révérendes Mères Saint-Ferdinand, supérieure de l'Hôtel-Dieu, Lévis, et la révérende Mère du Saint-Esprit, San Antonio, Texas.

Le docteur H. Prat à Québec
QUEBEC, 21. — Le docteur Henri Prat, biologiste de l'université de Montréal, a donné une conférence à l'université Laval, hier soir, sous les auspices de la société de Québec, pour l'avancement des sciences. Le docteur Prat a parlé de la vie dans les profondeurs océaniques.

300 hommes de plus au port
Après une conférence tenue hier après-midi, entre M. John C. Newman, président de la Commission du Port de Montréal, M. L. A. Archambault, secrétaire, M. T. W. Harvie, géant-général et M. Ernest Mockridge, président des employés, les commissaires ont décidé d'engager 300 hommes supplémentaires dans le port au 1^{er} mars. Tous ces hommes sont des soutiens de famille.

ALAMBIC GEANT DECOUVERT RUE SAINT-THOMAS



Pas moins de 2,000 gallons d'alcool ont été saisis hier par les agents du service préventif lors de la découverte d'un alambic géant et des plus modernes qui fonctionnent depuis environ un mois au numéro 232 rue Saint-Thomas. L'installation de l'alambic occupait deux étages complets d'une ancienne manufacture située sur les bords du canal Lachine. — Dans la photographie du haut on peut voir quatre des six énormes réservoirs placés au deuxième étage. Pour voir à l'intérieur des réservoirs on devait monter à l'étage supérieur et regarder par une ouverture pratiquée dans le plancher. — Dans la photo du bas on peut voir l'extrémité d'un tunnel secret par lequel de la distillerie et aboutissant près de l'entrée d'un garage situé à l'arrière. C'est par ce tunnel que trois contrebandiers purent prendre la fuite pendant que les agents devaient enfoncer une porte pour entrer. Dans le cercle on voit un ouvrier sortant du tunnel ce matin. La porte de ce couloir secret avait été habilement dissimulée par les contrebandiers. (Cliché "La Patrie").

LE JEUNE BOLTON A TMOIGNE CE MATIN AU PROCES DE JARRY

Ce témoin oculaire de l'accident donne sa version de l'affaire.

Le procès de Gérard Raoul Jarry, accusé d'homicide involontaire relativement à la mort de M. Joseph Amiraault, 42 ans, et de son fils, Marcel, 13 ans, tués dans un accident d'auto, le 24 septembre dernier, s'est continué à 11 heures ce matin en Cour d'Assises.

Deux témoins seulement ont comparu. Ce sont le détective Eugène Bolduc, de la Sûreté municipale et William Bolton, 12 ans, compagnon du jeune Marcel Amiraault. Le détective Bolduc fut envoyé pour enquêter sur les lieux. Plusieurs morceaux de verre lui furent remis par le constable Raymond, à l'Hôpital Général. Un des fragments de verre portait la lettre "P".

Le jeune Bolton dit qu'il était dans le camion de M. Amiraault, quand l'accident survint. Il entendit du bruit et une auto passa en même temps à vive allure. Elle ralentit sa marche légèrement en tournant un peu vers la droite, puis continua sa route en reprenant le milieu de la chaussée.

Miles Marguerite Morissette et Germaine Gauthier, témoins, étaient dans l'auto du jeune Jarry avec Bernard Gratton; elles se sentirent un choc quand l'auto frappa les deux victimes et s'enquerraient de la cause. Jarry répondit alors qu'il avait frappé un camion. Gratton témoigna à l'effet que Jarry avait bien dit qu'il avait touché le camion.

Le bill de Montréal sera soumis à Québec la semaine prochaine

Le bill de Montréal sera soumis au comité des bills privés de la Législature, à Québec, la semaine prochaine. Tous les amendements à la charte sont maintenant préparés et envoyés à Québec. On étudiera cette semaine le bill de la cité de Québec. Dès qu'on aura terminé l'étude de ce bill, le comité entendra le bill de la métropole. Les membres du comité exécutif, le directeur des services municipaux, les avocats de la ville ainsi que plusieurs échevins se rendront à Québec pour le bill.

Enquête remise

L'enquête préliminaire d'Armand Langevin, accusé du meurtre de son père, M. Emery Langevin, commis à Sainte-Genèveville de Pierrefonds, le 15 janvier dernier, qui devait avoir lieu ce matin a été ajournée à 8 jours, parce que le procureur de Langevin, Me Lucien Genou, est actuellement occupé aux Assises.

ON DEVRA NOMMER UN COMITE D'ARBITRAGE

Pour régler la proposition d'une réduction de 20 p. c. de salaire aux cheminots.

Les présidents généraux des unions d'employés de chemins de fer doivent rencontrer jeudi l'exécutif des compagnies de chemins de fer afin de discuter avec les représentants des compagnies la proposition d'une nouvelle réduction de salaire qui leur a été présentée le 25 janvier dernier et doit prendre effet le 3 mars prochain.

On sait que l'an dernier les employés ont dû accepter une réduction temporaire de 10 p. c. et considérant la situation financière des compagnies de chemins de fer, ils sont résolus à accepter la même entente soit en forme de pour une nouvelle année, mais ils ne sont pas décidés à accepter une nouvelle réduction de 20 p. c. dans leurs traitements.

Marchand québécois décédé

QUEBEC, 21. — M. Edouard-Eugène Amyot, homme d'affaires, est décédé, hier, à l'âge de 56 ans. M. Amyot était associé de la firme Jos. Amyot et Fils, marchands de nouveautés en gros; il laisse son épouse, née Blanche Pellerin, trois filles et un fils. Un beau-frère, M. Joseph Archambault, demeure à Montréal.

Acquitté honorablement

QUEBEC, 21. (Presse Canadienne). — M. R. A. Blouin, subintendant des travaux du port de Québec, contre qui une accusation grave avait été portée, a été honorablement acquitté ce matin à l'enquête préliminaire présidée par le juge Hugues Fortier. Le magistrat déclara qu'à son avis, Adélarde Barrette, l'un des témoins de la poursuite était seul responsable des procédures intentées à M. Blouin, et qu'il l'avait fait dans le but d'améliorer sa situation à la Commission du Port.

L'ACQUITTEMENT DE M. JOS. LABRECQUE EN COUR D'ASSISES

Un plaidoyer d'autrefois, jugé est soumis par son procureur.

M. Joseph Labrecque, ancien constable de la ville de Montréal, accusé d'avoir vécu des fruits de la prostitution, a été acquitté hier matin en Cour d'Assises, par son procureur, Me Philippe Monette, présenté un plaidoyer d'"autrefois jugé", le prévenu ayant été condamné quelques jours plus tôt par le juge Lacroix pour offense semblable.

Devant le plaidoyer de Me Monette, qui déclara que son client ne pouvait être trouvé deux fois coupable de la même offense, l'honorable juge Charles-A. Wilson, qui présidait, dit au jury de rendre un verdict de "non coupable".

DONAT THIFFEAULT DEEMANDE UN SURSIS

TROIS-RIVIERES, 21. (Presse canadienne). — Donat Thiffault, condamné à l'âge de 19 ans, vient de demander un sursis. Ses avocats viennent d'en faire la demande au juge A. Martineau le 25 janvier dernier et doit prendre effet le 3 mars prochain.

Acquitté honorablement

OTTAWA, 21. (Presse Canadienne). — M. R. A. Blouin, subintendant des travaux du port de Québec, contre qui une accusation grave avait été portée, a été honorablement acquitté ce matin à l'enquête préliminaire présidée par le juge Hugues Fortier. Le magistrat déclara qu'à son avis, Adélarde Barrette, l'un des témoins de la poursuite était seul responsable des procédures intentées à M. Blouin, et qu'il l'avait fait dans le but d'améliorer sa situation à la Commission du Port.

TROIS CONTREBANDIERS FUIENT PAR UN COULOIR SECRET LORS DE L'ARRIVEE DES CONSTABLES

Un quatrième individu demeure sur les lieux et est arrêté lorsque la police découvre un alambic géant, rue Saint-Thomas. — 2,000 gallons d'alcool saisis par la police. — Distillerie en opération depuis un mois environ.

Stanley Rakshits, arrêté hier lors de la découverte d'un alambic géant par les agents du service préventif des douanes, sous les ordres de M. Arthur Laing, a comparu devant le juge Tétréau ce matin et a protesté de son innocence. Il subira son procès le 28. Un cautionnement de \$3,000 a été exigé par le juge Tétréau.

La saisie a été faite dans une bâtisse située en arrière du numéro 323 de la rue Saint-Thomas. La capacité de cet alambic clandestin était de 3,000 à 4,000 gallons d'alcool par 24 heures.
Un seul individu a été trouvé sur les lieux, mais les agents disent que trois autres personnes se seraient dans des couloirs souterrains alors que les policiers pénétraient sur les lieux.
La distillerie occupait deux étages et l'installation était l'une des plus modernes. D'après les officiers des douanes l'alambic lui-même est le plus gros encore trouvé jusqu'ici.

Il y a quelque temps les agents des douanes étaient prévenus qu'un alambic fonctionnait le long des rives du canal Lachine. Les enquêteurs questionnèrent plusieurs résidents du district et parvinrent finalement à localiser la distillerie.
Hier avant-midi de nombreux officiers encerclèrent l'édifice pendant que trois d'entre eux entrèrent sur les lieux en brisant une porte. En entrant ils trouvèrent un nommé Stanley Rakshits, 6804, boulevard Saint-Laurent. Ce dernier déclara être un menuisier et avoir été engagé par trois inconnus pour exécuter certains travaux sur les lieux.

Les agents du service préventif découvrirent l'alambic en pleine opération et il y avait environ 2,000 gallons d'alcool dans des bidons. Interrogé par les officiers, l'homme déclara n'avoir rien eu à faire avec le fonctionnement de cet alambic. Il déclara que, pendant que les agents enfonçaient la porte, trois hommes, qui étaient présents, prirent la fuite. Un couloir secret conduisait à une écurie. Un autre couloir dérobé fut aussi découvert mais il n'avait pas été utilisé.

Au premier étage de l'édifice se trouvaient plusieurs réservoirs contenant de la mélasse. La journée était dans la cave. Un énorme réchaud était placé dans une petite chambre située à l'arrière de l'édifice. Des valves reliées aux divers réservoirs et bouffantes indiquaient aux agents que l'alambic fonctionnait lors de leur entrée. Dans un coin de l'édifice se trouvaient 1,000 canistres vides de un gallon bien emballées dans du papier brun. A l'arrière de l'édifice les agents découvrirent un garage communiquant, mais d'une manière secrète, avec l'édifice. C'est de ce garage que l'on chargeait les camions.

L'écurie où aboutissait le couloir secret est située aux côtés du garage. Une boîte spéciale, en bois, placée à l'entrée du tunnel ne fut découverte qu'après bien des recherches de la part des officiers.

Au deuxième étage de l'édifice étaient six larges réservoirs contenant environ 15,000 gallons de moût. Ces réservoirs étaient reliés à l'étage inférieur par de nombreux tuyaux. Par des fenêtres placées dans tous les murs, les opérateurs de l'alambic pouvaient voir tout ce qui se passait à l'extérieur.

Les agents découvrirent que l'alambic fonctionnait depuis environ un mois et que plusieurs centaines de gallons d'alcool avaient été expédiés par camion. Le raid fut fait sous la direction de M. Arthur Laing, percepteur des douanes, qui se déclara fort satisfait du travail de ses agents.

UN AUTOMOBILISTE MEURT SUBITEMENT

Au moment où il sortait d'un magasin de distribution de la Commission des Liqueurs, en face du numéro 3627 rue Saint-Laurent, pour monter dans son automobile qu'il avait laissée à la porte, Lucien Beaumont, 40 ans, 3431 rue Hutchison, s'est affaibli et est mort.

Le cadavre a été transporté à la morgue et l'enquête du coronar a lieu demain matin.

M. Beaumont était à l'emploi de la Canadian Industries Limited, 1050 Beaver Hall.

FIN DE LA GREVE DES OUVRIERS TAILLEURS?

On en viendrait à une entente cet après-midi ou demain. — Conférences à l'hôtel Mont-Royal.

Les représentants de l'union internationale des travailleurs en confection pour dames, dont 1800 de ses membres sont actuellement en grève depuis près d'un mois, ne sont actuellement en conférence avec les représentants des patrons à l'hôtel Mont-Royal en vue d'en venir à une entente. Les conférences ont commencé ce matin, et on espère en venir à une entente dès cet après-midi ou demain.

Il s'agit de 1800 grévistes retourneront au travail d'ici la fin de la semaine.

ADOUCCISSEMENT AU REGIME COMMUNISTE

MOSCOU, 21. (Presse associée). — M. Vyacheslav M. Molotov, président du conseil des commissaires du peuple, et M. Joseph Staline, chef du parti communiste ont publié aujourd'hui un décret abolissant les présents contrats pour les pommes de terre et les grains de seigle, en vertu du système actuel de perception, et y ont substitué un tarif fixe applicable sous forme de taxe.

Le but du nouveau décret est d'encourager les paysans à augmenter leurs récoltes de pommes de terre et de tournesols et d'obliger à la disette des vivres.

FER CONVERTIBLE EN MATERIEL DE GUERRE

Paquebots anglais réformés, achetés par les Japonais. — Des munitions.

LONDRES, 21. (Presse associée). — Vu la crise qui traverse présentement l'Extrême-Orient, le but auquel on destine un certain nombre de paquebots anglais réformés et récemment vendus à des Japonais, fait l'objet de bien des spéculations en Grande-Bretagne.

Cinq de ces paquebots, notamment les fameux transatlantiques "Grafton" et autres, tels que le "Corona" et le "Mearns", ont aussi connus, sont déjà en route pour le Japon. Les journaux notent qu'il est facile de transformer la quantité énorme de métal qui contiennent ces navires, en canons, en obus et en autres munitions de guerre, et qu'il ne serait pas impossible d'affecter ces vaisseaux, vendus pour la ferraille, à un transport des troupes, en cas de besoin.

EN BON ETAT

La métamorphose serait d'autant plus facile que certains de ces navires sont restés intacts tout comme lors de leur dernier voyage transatlantique.

Le marché de l'assurance maritime fait rapport d'un certain nombre de transactions pour risques de guerre.

MATERIEL ANGLAIS

Londres, 21. — Le gouvernement anglais exerce un rigoureux contrôle sur les exportations de matériel de guerre à l'Extrême-Orient. Il faut un permis pour exporter des munitions de la Grande-Bretagne et seulement 410 de ces permis ont été accordés en 1932.

De ce nombre 31 se rapportaient à du matériel destiné à la Chine et 41 à du matériel destiné au Japon. Les consignations les plus importantes consistèrent en 7,225,000 cartouches à la Chine et 5,261,450 au Japon. La Chine a aussi acheté 2,758 quintaux d'explosifs et le Japon 1,909 quintaux d'explosifs et 740 mitrailleuses.

CANONS ALLEMANDS

Wellington, Nouvelle-Zélande, 21. — Parmi une cargaison de ferraille chargée à Auckland, à bord d'un cargo parti à destination du Japon, se trouvent plusieurs vieux canons allemands montés sur leurs affûts. Neuf étaient remisés depuis la guerre, aucun corps public n'en voulant comme trophée.

Au Club de Publicité

Le conférencier au lunch hebdomadaire du Club de Publicité, qui aura lieu mercredi à 12 h. 30 dans le salon D de l'hôtel Mont-Royal, sera M. Frank Shaughnessy, le sportif bien connu de Montréal. Sa causerie portera sur: "Les sports au plein air".

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le MONDE

Dans le QUÉBEC

CANADA

QUATRE HOMMES ET UNE JEUNE FILLE

TIMMINS, Ontario, 21. — Quatre hommes et une jeune fille sont tués dans un accident d'aviation près de Timmins, au nord de l'Ontario, dimanche. Leurs cadavres ont été retrouvés parmi les débris de l'aéroplane et ramolés dans un cabano de trappeur en attendant qu'on puisse les transporter au village le plus rapproché. Le département de l'aviation civile fera une enquête. Les noms des victimes sont: H. B. Oleska, le pilote, Alma Tario, Gordon Kainzberg, Norton Abrams et Lorne Buckheim.

LA CHARGE CONTRE TIM BUCK

KINGSTON, 21. — Des témoins commencent à l'enquête sur les événements d'octobre dernier au pénitencier de Kingston ont affirmé hier que Tim Buck, détenu aux convictions communistes, donna le signal de la révolte en coupant l'électricité du pénitencier. Un garde a rapporté en Cour que Buck s'écria au plus fort de l'émeute: "Si les gardes ne nous donnent pas ce que nous voulons, nous les tuerons tous." Buck avait pris une large part dans l'organisation de la révolte du 17 octobre. Tim Buck fut condamné à cinq ans de pénitencier pour avoir appartenu à une secte illégale — parti communiste — et pour avoir prêché le renversement du gouvernement canadien.

LA PECHE AU SAUMON

LIVERPOOL, N.-E., 21. — D'après des rapports reçus aux bureaux du Canadian National la pêche au saumon dans la rivière Morsey bat son plein et un pêcheur a réussi à capturer un saumon de bonne dimension au cours des derniers dix jours. La saison de la pêche au saumon en Nouvelle-Écosse commence le 1er février mais c'est la première fois que des saumons sont pris à la ligne et tôt. Les amateurs de chasse au canard de leur côté sont heureux d'apprendre que des canards "canvas back" hivernent dans la région de Port-Joli.

AGENT BLESSE

VANCOUVER, 21. — Un constable a été blessé et un homme arrêté hier soir au cours d'une manifestation communiste aux quais de "Canadian National Steamship". Trois cents communistes ont voulu empêcher des hommes de s'embarquer à bord d'un vaisseau qui devait les conduire à un chantier du nord de la province. La police fut appelée pour mettre fin au désordre et au cours de la mêlée qui s'ensuivit le constable John Barker eut une jambe brisée. Son cheval fut renversé par la foule. Peu après la police réussit à disperser l'attroupement et arrêta l'un des manifestants.

ÉTATS-UNIS

MESSAGE DE HOOVER

WASHINGTON, 21. — Le président Hoover a fait appel hier au Congrès des États-Unis lui recommandant d'adopter un programme économique aussi vaste que possible avant la fin de la session. Le président conseille tout particulièrement la ratification du traité de la canalisation de Saint-Laurent. Il critique sévèrement le projet de secours aux fermiers et suggère plutôt l'allocation temporaire de terrains agricoles. "Il est évident, dit M. Hoover, que le secours aux fermiers tel qu'on le propose actuellement, est impraticable et qu'il fera plus de tort que de bien à notre agriculture." Par contre, le président vante hautement l'allocation de terres proposée par Arthur Hyde récemment.

SUPPRESSION DU 16e AMENDEMENT

WASHINGTON, 21. — Le Congrès américain ayant lui-même approuvé la proposition du sénat relativement à l'abrogation de la loi de prohibition a proposé à son tour aux différents États d'abolir le 16ème amendement. Le vote pris à la Chambre hier a donné le résultat suivant, 289 à 121 en faveur de l'abrogation, soit 15 voix de plus qu'il n'était nécessaire. Le sort de la prohibition repose maintenant entre les mains des États; il faut que 36 d'entre eux votent favorablement pour que le 28ème amendement soit définitivement révoqué. Par conséquent, des conventions populaires auront lieu dans chaque État pour décider de la question. Certaines conditions s'appliquent à l'annulation. Ainsi les États devront donner leur ratification respective d'ici à sept ans et l'importation des boissons alcoolisées d'un État humide dans un État sec sera rigoureusement interdite.

ENTHOUSIASMES

Des le vote du Congrès, hier, six États se sont mis immédiatement à préparer les conventions populaires qui devront décider du sort de la prohibition dans leurs confins. Lorsque le secrétaire d'État aura officiellement averti le gouverneur de l'État de la décision du Congrès, les autorités locales seront libres de fixer la date de la convention. Le vote a été pris dans des conditions assez dramatiques. Les forces démocratiques, guidées par l'orateur John Garner, ont rem-

SENTENCE SUSPENDUE

SAINT-HYACINTHE, 21. — (De notre correspondant). — Albani Comtois, de cette ville, qui était accusé d'avoir enlevé et séquestré sa propre fille, Pauline, âgée de 8 ans, en septembre dernier, a vu sa sentence suspendue par le magistrat de district Emile Marin, aujourd'hui. Comtois s'était avoué coupable, il y a une semaine, et le juge avait renvoyé la sentence au 30 février. Comtois sera toutefois tenu de rendre compte de sa conduite au juge, au bon plaisir de ce dernier. Le magistrat Marin, en rendant son jugement, a dit que ce cas d'enlèvement n'était pas un cas ordinaire, vu qu'il s'agissait d'un père et de son propre enfant. Comtois vit séparé de sa femme, depuis plusieurs années. C'est celle-ci qui a la garde de la petite Pauline, à Saint-Pie de Bato.

18 MOIS DE PRISON

TROIS-RIVIERES, 21. — Pour être adjugé \$1,297 des fonds de la commission scolaire de Saint-Mathieu, dont il était le secrétaire, et parce qu'il ne pouvait expliquer un déficit de \$2,676 dans les livres de cette même commission, Antonio Bolavort a été condamné aujourd'hui à 18 mois de prison.

RUMEUR NON FONDÉE

NORANDA, 21. — (De notre correspondant). — A la suite de la rumeur qu'un enfant avait été assassiné à la mine Granada, à trois milles de Noranda, des policiers sont allés enquêter sur les lieux. Ils sont revenus ici, en annonçant que la rumeur n'était pas fondée et que l'enfant en question était mort d'une pneumonie tout simplement.

CHASSE DANGEREUSE

GRANBY, 21. — (De notre correspondant). — A la suite d'une chasse d'un mille entre l'automobile de la police et une autre automobile contenant deux personnes sur les rues Mountain et Principale, la voiture des voyageurs poursuivis fut enfin capturée près d'une courbe, vers 7 h. 30 ce soir. Les occupants furent logés aux quartiers généraux de la police en attendant une enquête plus complète.

ELECTION A LA MAIRIE

SAINT-JEAN, Qué., 21. — (De notre correspondant). — Lors de la nomination qui s'est terminée ce midi, pour l'élection du maire et des échevins dans la ville de Saint-Jean, deux échevins furent élus par acclamation. Ce sont: MM. Clifford T. Trotter et Achille Pelletier. Le maire Georges Saint-Germain aura un adversaire dans la personne de M. l'avocat Stanislas Poulin, e.r.

LA PLAINE RETIREE

TROIS-RIVIERES, 21. — (De notre correspondant). — Une plainte de tentative d'incendie portée contre Agéno Lambert, gérant de l'hôtel Lafayette, de cette ville, a été retirée.

NOUVELLE INDUSTRIE

SAINT-TITE, 21. — (De notre correspondant). — Une nouvelle fabrique de chaussures vient d'être établie et grâce au capital local et à l'initiative des principaux hommes d'affaires de la ville, cette industrie commencera à fonctionner la semaine prochaine.

COMITE DE SECOURS

TROIS-RIVIERES, 21. — (De notre correspondant). — Le ministère des travaux publics vient de recommander la formation au Cap-de-la-Madeleine d'un comité d'hommes d'affaires indépendants du conseil de ville pour la distribution des secours directs. Un membre du clergé fera partie du comité. Cette décision mettra fin au conflit qui a éclaté entre le maire et la majorité des échevins.

ENTRETIEN AU SUJET DES DETTES

NEW-YORK, 21. — Le président-élu Franklin D. Roosevelt a annoncé, hier, après un entretien avec Sir Ronald Lindsay, ambassadeur anglais à Washington, qu'il avait discuté avec ce dernier les problèmes économiques mondiaux dans leurs grandes lignes. Un nouvel entretien aura lieu sous peu, ajoute M. Roosevelt, dès qu'il aura nommé un nouveau secrétaire d'État. Le futur président des États-Unis a remis le communiqué suivant aux journaux: "L'ambassadeur anglais, d'une façon non officielle, a fait savoir à M. Roosevelt ses vues sur les problèmes économiques du monde dans leurs grandes lignes. La discussion a été restreinte à un point de vue général. Aucune décision quant à la conférence économique mondiale ou à la révision des dettes n'a été étudiée. L'opinion de ces entretiens aura lieu sous peu. M. Roosevelt demandera à son secrétaire d'État d'avoir une entrevue avec Sir Ronald Lindsay. L'entretien a duré à peu près

deux heures. En quittant la demeure de M. Roosevelt, Sir Ronald a lu le communiqué de ce dernier et l'a approuvé entièrement.

LA GARDE DU PRÉSIDENT

NEW-YORK, 21. — Les précautions extraordinaires dont on entoure le président-élu Roosevelt depuis l'attentat dont il faillit être la victime le semaine dernière étaient en évidence ce soir. M. Roosevelt devait se rendre de sa demeure au club Manhattan, quelques rues plus loin. La circulation fut détournée pendant trois-quarts d'heure du parcours que devait suivre l'auto du président. 150 officiers de police armés étaient placés sur les trottoirs et d'autres policiers en motocyclettes escortaient l'auto.

PHILIPPINES

HUIT ASSASSINATS

MANILLE, 21. — Deux forcenés ont tué huit personnes à l'île de Tawi Tawi en fin de semaine. La police locale les a rejoints et fusillés. On dit qu'ils avaient été rendus furieux par une levée d'impôt. Les deux indigènes en question commencèrent par tuer un employé du gouvernement et un constable samedi dernier. Puis ils se précipitèrent et tuèrent au village que dimanche soir. Ils massacrèrent alors six autres personnes. Les indigènes, terrifiés, se barricadèrent dans leurs cabanes jusqu'à ce que la police eût fait justice des meurtriers.

FRANCE

LE CABINET EN DANGER

PARIS, 21. — La paix du Cabinet français a été troublée hier par des graves fonctionnaires de l'Etat dont la durée varia entre une demi-heure et une heure et demie. Le Sénat, impressionné par cette morose publique, parla de renverser le Cabinet. D'un autre côté, les socialistes ont accordé leur appui aux évènements et il est certain qu'ils abandonneront le gouvernement à la question des traitements aux fonctionnaires devient une question de confiance. Les chefs grévistes ont averti que la grève deviendrait générale si les réductions étaient votées.

DEMENTI DE CAROL

PARIS, 21. — Le roi Carol de Roumanie a répondu par le mot du maréchal MacMahon aux rumeurs d'abdication qu'on répandait sur son compte. D'après le correspondant du "Journal" à Bucarest, Carol s'est écrié une fois pour toutes: "J'y suis, j'y reste."

ITALIE

TEMPÊTE DEVASTATRICE

ROME, 21. — Une tempête a causé hier des dommages considérables à la marine italienne et aux vaisseaux étrangers qui se trouvaient dans les eaux de l'Italie. Deux navires côtiers ont été jetés sur le rivage. Un autre bateau a chaviré au moment où il entrait au port. Les équipages de ces trois vaisseaux ont été rescapés.

ALLEMAGNE

NOUVELLES EFFUSIONS DE SANG

KAISERLAUTERN, 21. — Hier soir, au cours d'une assemblée politique qui avait pour orateur principal, l'ancien chancelier Heinrich Brüning, un membre de la Ligue de Défense catholique a perdu la vie et 20 personnes ont été blessées. La Ligue de Défense catholique s'était chargée de la surveillance de la salle. A Francfort-sur-le-Main, un communiste a été tué et un autre grièvement blessé à la suite d'une rencontre sanglante entre communistes et nazis.

62 MORTS

BERLIN, 21. — Un journal de la gauche affirme que depuis l'accession de Hitler au pouvoir, c'est-à-dire du 30 janvier au 18 février, 62 personnes ont perdu la vie dans des bagarres. De ce nombre, 37 étaient communistes, 14 hitlériens; les autres, sauf 2 agents de la sûreté, appartenaient à différents partis politiques.

AUTRICHE

GUERRE PROCHAINE

VIENNE, 21. — Un journal de Vienne prédit une guerre prochaine entre l'Italie et la Yougoslavie et fait appel à l'Allemagne pour sauver l'Autriche de la "destruction, de la dévastation et de l'annihilation." D'après ce journal, il serait impossible à l'Autriche de résister au cas où des hostilités seraient déclenchées au sud à la suite d'un présumé envoi d'armes italiennes à la Hongrie. Reste à savoir quel prétexte les grandes puissances emploieraient pour se servir de l'Autriche comme champ de bataille, ajoute le journal. L'opinion publique croit que le gouvernement, et non pas le peuple, a aidé au transport des armes qui se serait effectuées en dépit du traité de Saint-Germain.

HONGRIE

PRPGANDE COMMUNISTE PARMIS LES ENFANTS

BUDAPEST, 21. — On a arrêté hier 38 personnes, pour propagande communiste dans les jardins de l'enfance en Hongrie. Des agitatrices, dit le rapport de la police, ont parcouru les jardins de l'enfance du pays et enseigné aux enfants des doctrines communistes.

ESPAGNE

CRISE MINISTERIELLE

MADRID, 21. — L'opinion publique espagnole est grandement agitée à la veille de la réunion du congrès républicain car l'on prévoit une crise ministérielle. Une récente visite du président Zamora au ministre des travaux publics et au chef radical Lerroux laisse craindre aux socialistes que le gouvernement s'apprête à briser leur parti.

SIMPSON MOIS de CARNAVAL

Superbe Crêpe de Soie Imprimé Epais
Se vendant 1.98, 2.49, 2.95.
Les dessins de pois, plaids, quadrillés, rayures sont les motifs décoratifs de ces imprimés de soie épaisse.
Crêpe de Soie et Chiffon Imprimé 1.49
Crêpe Canton Imprimé Valant 1.49

Nouvelles Blouses
En crêpe de soie de bonne qualité. Manche bouffantes, jours au cordonnet, boutons, noeuds. Choix de coloris très seyants. Blanc, coquille, chair, beige, bleu pâle.
Tailles 14 à 20.
Commandes téléphoniques acceptées.
Simpson, au quatrième

Vente de Jupons
.98 1.49 2.95
En cette crêpe et coupés sur le biais. Taille s petites, moyennes et grandes. Blanc, chair, sable, noir.
Crêpe de chine de vraie soie. Haut de dentelle ainsi qu'au bas. Tailles petites, moyennes et grandes. Blanc, chair, rose, thé.
Crêpe de soie au fil français. Riche garniture de dentelle. R 4 s. 2.95. Blanc, chair rose thé. Grandeurs 22 à 44.
Commandes téléphoniques acceptées.
Simpson, au quatrième

"Lastex"
Un nouveau genre de robes tricotées qui ne perdront pas leur forme
29.50
Simpson présente
Lastex est une des plus récentes découvertes de la science et en filature c'est certainement une création de grande importance. C'est le seul tricot qui s'étire et reprend sa forme.
Golfex a admirablement réussi quelques modèles en "Lastex". Voyez un tricot dentelle garni d'Angora. Tel qu'illustré et bien d'autres encore.
Simpson, au troisième

Vente de Matelas Simmons à Ressort
à un prix digne d'attention
9.85
Une offre sensationnelle en literie. Chaque ressort a été fait de centaines de fils d'acier bien trempé. Intérieur de feutre de coton. Bonne couverture solide et bien rebordée pour aider à garder sa forme.
Trois dimensions. Pour lit double, lit trois-quarts ou jumeau.
Commandes téléphoniques acceptées.
Simpson, au cinquième

Ruban — Paille — Crêpe
1.49
Trois matériels importants pour chapeaux.
Turbans, chapeaux à rebord remportent les honneurs de la saison. Il y a un choix épatant de tissus de paille qui se prêtent bien à cette mode.
Noir, brun, marine, rouge, vert, gris.
Simpson, au deuxième

Robes Faites à la Main pour Fillettes
1.95
Pour 1 à 6 ans. Les fillettes seront ravissantes dans ces robes lavables accompagnées de culottes courtes françaises. Joli travail à la main.
Commandes téléphoniques acceptées.
Simpson, au quatrième

200 Superbes Couvertures de Laine Kenwood
Une ligne discontinuée, rég. 9.25. Marquée à un prix sensationnel pour écoulement rapide
\$ 5.
Les attrayantes couvertures Kenwood, moelleuses, épaisses et chaudes, en grandeur pour lit double, avec bordure de 3 pouces en ruban de satin. Faites vos achats de bonne heure — il n'y en a que 200!
Dimensions 72" x 84"
Rose—Bleu—Or—Vert
Simpson, au quatrième
THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

INSOMNIE?
Soulagement immédiat obtenu avec usage de la
SOLUCION DE L'INSOMNIE

L'AMERICAIN VS MAROONS; L'EUROPEEN VS CANADIEN CE SOIR

L'AMERICAIN VS MAROONS; L'EUROPEEN VS CANADIEN CE SOIR

Deux importantes parties pour ce soir dans la National Hockey League au point de vue local. — Chicago vs Rangers.

Pendant que l'Américain rendra visite aux Maroons au Forum, le Canadien évoluera sur la glace des Bruins à Boston. Une joute, dont l'issue est attendue avec intérêt, oppose les deux équipes. Les Bruins ont battu les Canadiens par 4 buts à 1. Les Rangers ont battu les Bruins par 3 buts à 1. Les Rangers ont battu les Bruins par 3 buts à 1.

Pendant que le Canadien luttera avec la plus entière confiance à Boston le Montréal recevra la visite de l'Américain, club qui lui a infligé une défaite dans le passé. Le club étoilé vient de battre l'Ottawa par 3 à 1 et cette victoire a amélioré sa position pendant que le Canadien rétrogradait quelque peu en se faisant battre par les Rangers. Les Maroons peuvent aussi singulièrement en cause de leurs rivaux métropolitains, qu'ils rencontreront ensuite samedi soir au Forum, en battant les Bruins, à Boston, et à New York. Ces deux parties vont jouer un grand rôle pour décider des chances de l'Américain de participer au détail.

L'autre partie de ce soir alignera les Black Hawks contre les Rangers, à New-York.

Les deux clubs cherchent vainement à briser leur deadlock dans le Groupe Sénior. — Tout de même, le Tricolore s'attaque aux Royals, demain.

Même en ne perdant pas, le Canadien doit assumer le rôle de second violon et détailler avec les Royals pour le titre. Le Tricolore a battu les Royals par 2 buts à 1. Les Royals ont battu les Canadiens par 2 buts à 1. Les Royals ont battu les Canadiens par 2 buts à 1.

LES FRERES COCK REPRENT LA PART EN MOIE DANS LA LIGUE DE L'EST MER

Il est d'ailleurs un de l'autre de trois points et Northcott, des Maroons, est en troisième place, avec Gagnon et Jackson ex-aequo pour la 4ème. — Morenz et Joliat ont 27 points chacun.

Le joueur d'attaque des Rangers de New-York, malgre ses 33 ans, montre ses talents à tous les compteurs de la National Hockey League, et pour jeter plus de lustre sur la famille Cook son frère "Bun" occupe la deuxième position comme pointeur dans le circuit Canadien, trois points derrière Bill. Ce dernier même avec un total de 36, dont 17 francs points et 19 "assists", et Bun suit avec 33, dont vingt francs points et treize "assists". Lawrence Northcott, des Maroons, a été détenteur longtemps la tête et qui l'a ensuite partagé avec Bill Cook, reste premier dans la division Canadienne mais il est le troisième compteur du circuit avec un total de 32. Paul Haynes, son compagnon d'armes, le suit avec 30, puis Johnny Gagnon et Jackson, ce dernier des Leafs se partageant la place suivante avec 29 points chacun. Martin Barry, du Boston, compte 28, suivi de Joliat et Morenz du Canadien, qui respectivement ont 27.

Red Horner, du Toronto, a passé 120 minutes à la clôture et même la lieue sous ce rapport.

SECTION CANADIENNE		SECTION AMERICOIS	
Nom	P. A. Tot. Pun.	Nom	P. A. Tot. Pun.
Northcott, Mont.	20 12 20	W. Cook, Rangers	19 19 26
Haynes, Montréal	18 12 18	W. Cook, Rangers	19 19 26
Haynes, Montréal	18 12 18	Berry, Boston	19 19 26
Gagnon, Canadiens	17 20 22	Berry, Boston	19 19 26
Joliat, Canadiens	17 20 22	Stewart, Boston	15 11 26
Morenz, Canadiens	17 20 22	Stewart, Boston	15 11 26
Ward, Montréal	16 14 24	Lewis, Détroit	11 7 22
Smith, Montréal	16 14 24	Thompson, Chicago	11 7 22
Conacher, Toronto	15 14 23	Shore, Boston	11 7 22
McMonaghan, Mont.	15 14 23	Keating, Rangers	11 7 22
Primes, Toronto	15 14 23	Sarrail, Détroit	11 7 22
Primes, Toronto	15 14 23	Carson, Détroit	11 7 22
Primes, Toronto	15 14 23	Carson, Détroit	11 7 22
Primes, Toronto	15 14 23	Carson, Détroit	11 7 22

A FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE — 4 furlongs. 1. Judge Primrose, Smith. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

CHAMPIONNATS DE MARATHON DE 15 MILES POUR LE 26

Le gymnase de l'International Sporting Club, devenu si populaire par les séances de lutte et de boxe, sera le théâtre de la grande manifestation sportive de la semaine prochaine, le dimanche 26 février, à 10 heures, au point de vue local. Les championnats de 15 miles pour le 26.

AU GYMNASSE GASCON

Un combat royal sera offert à la nonneuse clientèle du Gymnase Gascon, rue Saint-Zotique, près de la rue Saint-André, mercredi soir, à 8 heures, par le club de lutte de ce gymnase.

POLE AQUATIQUE AU MAISONNEUVE A. S. A.

Mardi prochain, à 9 h 30, dans la piscine du Bain Maïsonneuve, aura lieu la 10ème séance de polo aquatique au club de ce nom.

DESROCHERS RENCONTRE DAIGLE AU LAVAL

C'est aujourd'hui que Amund Desrochers rencontre Lionel Daigle au club de billard Laval. Les deux joueurs ont joué un match de sept manches.

BALLON AU PANIER

Ces jours derniers avait lieu dans le gymnase de la Patrie le tournoi de la Patrie de la section de basket-ball. Les équipes de la Patrie ont battu les équipes de la Patrie.

A LA HAVANE

PREMIERE COURSE — 4 furlongs. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

LEPAGE FERA EQUIPE AVEC LOUIS COHEN

NEW-YORK, 21.—On a annoncé hier, les noms des 15 équipes qui participeront au tournoi de hockey sur glace qui débutera dimanche prochain au Madison Square Garden.

Lutte à Verdun, ce soir

Le promoteur Emile Lauson offre aux amateurs de lutte un programme de premier ordre pour ce soir à 8 heures précises.

UN CARNIVAL AU ROND DICKSON, CE SOIR

Le grand événement tant attendu des fervents du sport, est enfin arrivé. Ce soir, à 8 heures, au Rond Dickson, aura lieu le "Grand Carnaval Sportif".

MEDICO DENTAL vs ELMS A L'ARENA

Après avoir joué durant soixante-dix minutes sans venir à un résultat qui donnerait justice à ces équipes, le Médico Dental et les Elms se rencontreront à l'arena ce soir afin de décider lequel des deux équipes rencontrera le N. D. D. à la semaine prochaine.

LA LIGUE MONT-ROYAL JUGERA DE CE PROTET

A une assemblée tenue hier soir au Forum, le Comité de la Ligue Mont-Royal a décidé de laisser à la Ligue Mont-Royal le soin de juger de ce protêt.

Nos militaires et le sport

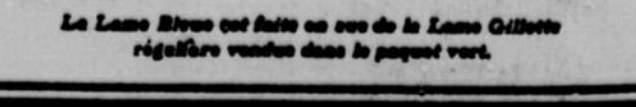
A la dernière assemblée de la Compagnie "A", du régiment de Maitonville, ont été élus les membres de la section sportive.

SOONER à la salle Ontario

Une grande activité règne depuis quelque temps à la salle Ontario. Les équipes de la salle Ontario ont battu les équipes de la salle Ontario.

LES SOUS

Voici où les sous comptent! Des milliers d'hommes économisent en réalisant la "LAME BLEUE", prix pour prix, donne plus de satisfaction. Nevez faire cette inscription positivement et vous recevrez en faire la preuve. Essayez la "LAME BLEUE" et voyez si nous disons vrai.



"Strangler" Lewis perdra son titre contre Jim Browning, hier

JIM BROWNING LEWIS, QU'IL DECOUVRIRE

La jeunesse l'emporte sur l'âge mûr lorsque le lutteur de Saint-Louis tombe le titulaire en 50 minutes 57 secondes devant une salle comble, à New-York.

NEW-YORK, 21. — Jim Browning, de St-Louis, s'est hier soir fait reconnaître comme champion du monde à la lutte en renversant

voilà pour remporter la décision contre le fameux "Strangler" Lewis, pesant 260 livres, Lewis, 238.

Plus jeune, Browning a dominé dès le début et a été ovationné par la foule qui emplissait Madison Square Garden quand il a réussi à torsemer son adversaire.

Le dernier ciseau de tête qu'a appliqué Lewis a été brisé par Browning; aussitôt le fils de St-Louis a appliqué un "full nelson", lancé Lewis au matelas assez fort pour ébranler l'arène, et a vite appliqué le ciseau à la volée qui l'a rendu fameux.

Le vétéran de Los Angeles est le second champion qui tombe en moins de deux semaines. Henri Deglane, de Montréal, qui était reconnu en certain état comme le champion lui aussi, a été récemment défait par Don George au cours d'un match à Buffalo. Deglane a dû abandonner quand il s'est brisé l'épaule comme George et lui se disputait la chute décisive.

Le reste du programme d'hier soir s'est terminé comme suit: Gus Sonnenberg, 205, Boston et Fred Meyers, 204, Chicago, annulé, 30 m.; Joe Malcewicz, 190, Utica, N.-Y.; Pat McElroy, 244, 7:30; Sam Corvato, 206, New-York; Steve Znosky, 218, 12:34; Alphonse Gelewick, 210, 12:40; Central Milford, 208, Boston, 12:51; Jack Washburn, 238, Boston; Pat Henry Piers, 208, 8:38; Sid Westrich, 225, New-York, bat Cy Williams 210, Florida, 8:15.

Ed (Strangler) Lewis en 50m. 57s. Le gros gaillard de l'Ouest s'est servi de son fameux ciseau à la

Ligue Mixte au Central

Résultats des parties du 12 février:

Table with columns: Mille, Cupids, and scores for various teams like V. Nantel, P. Letellier, etc.

Ligue du Palais de Justice

Voici les résultats des parties de la ligue du Palais de Justice à l'Arctia, hier soir:

Table with columns: Ligneurs, Défense, and scores for teams like Greffe, Hénault, etc.

DEUXIÈME PARTIE

Table with columns: Enregistrement, Concordia, and scores for various teams.

POSITION DES CLUBS

Table with columns: Concordia, Hénault, and league standings.

LIGUE DE PETITES

QUILLES MONT-ROYAL

Lundi dernier avait lieu l'avant-dernière partie de la ligue de petites quilles Mont-Royal. Les Blues, leaders de la ligue, prirent 3 parties sur les Rouges, et furent vaincus également 3 parties sur les Verts.

Table with columns: Blancs, Verts, and scores for the Quilles Mont-Royal league.

Ligue David & Frère Lété

Parties du 20 février:

Table with columns: Social Tea, Luceo 41, and scores for the David & Frère Lété league.

POLE

Table with columns: R. Charvett, Taillefer, and scores for Pole events.

PRINCESS MARY SWERS

Table with columns: Collège, Lauson, and scores for Princess Mary Swers.

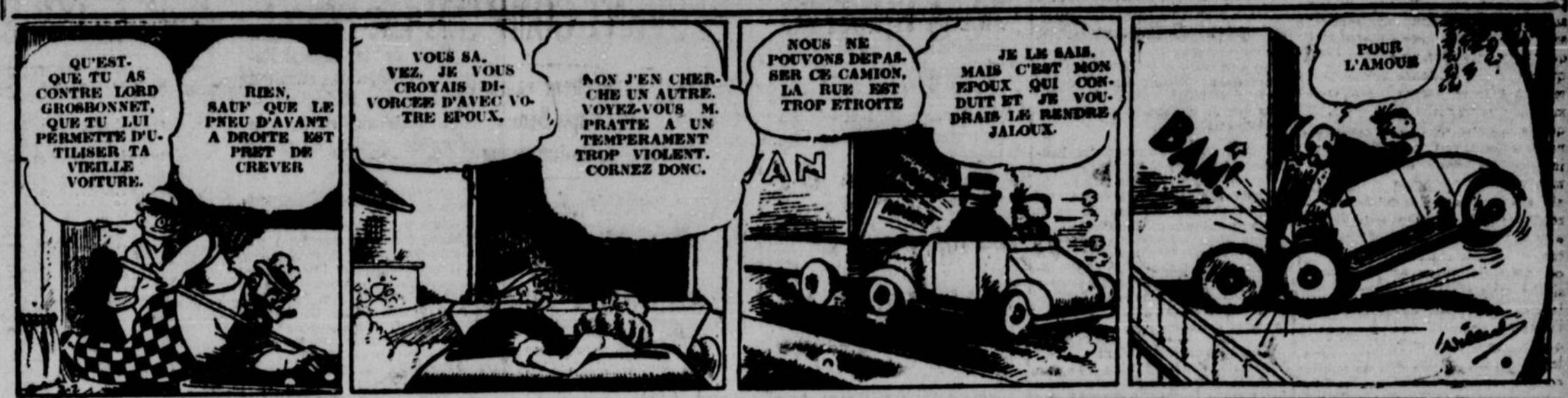
MAISON BIENVENUE

Table with columns: David, Brison, and scores for Maison Bienvenue.

CE SOIR À 8.30 AMÉRICAINS MONTREAL

La fête sportive du Collège Notre-Dame de St-Louis aura lieu à l'Arctia le mardi 22 février. Diverses attractions sportives sont organisées pour la circonstance.

JEANNOT LE MALIN — AHI LES FEMMES!



OWENS PAS DE TAILLE POUR VON WURDEN

Les choses ont marché rondement à la séance de lutte d'hier soir à la salle internationale Commerce, à 8:30 heures. Le programme était terminé à 11 h. Les matches avaient été courts, mais intéressants, exception faite de ce match qui fut un peu ennuyeux, car il n'y avait pas de lutte.

Carl Van Wurden, d'Ottawa, a défait Karl Owens, de Worcester. (Mass.) prenant sur lui deux chutes à 21:25 minutes et la deuxième à bout de 11:40 minutes.

Owens n'était pas de taille pour Wurden, ses prises favorites furent d'encroquer les jambes de son adversaire et de le jeter à terre, pour le faire passer dans une position, sans toutefois réussir à lui coller les épaules.

Wurden, au contraire, appliqué tout au long des prises de tête, et fut assez fort pour empêcher Owens de passer dans une position, sans toutefois réussir à lui coller les épaules.

Les autres matches furent également intéressants. Le premier qui fut le plus intéressant, fut celui de Owens contre Wurden, qui fut un peu ennuyeux, car il n'y avait pas de lutte.

LE CHOIX DES ÉTOILES DE LA N.H.L.

Voici les sélections des étoiles de la National Hockey League, de notre confrère, M. Marcel Desjardins, de "The Press":

Table with columns: Gardien, Défense, Attaque, and player names for the NHL stars.

Les Epiciers gagnent contre les Forgerons

GRAND-ROUEN, 21. — Dans une très belle rencontre, très contestée, les Epiciers ont battu les Forgerons, 2 à 1, au cours d'un match qui fut très intéressant.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Les Epiciers ont eu l'avantage de jeu dans les deux premières périodes, mais les Forgerons ont égalisé à la fin de la deuxième période.

Le Bal du Montagnard

M. YVON ARCHAMBAULT, un des organisateurs du bal annuel du Montagnard, qui eut lieu ces jours-ci en la salle du Conseil Lafontaine, rue Sherbrooke Est.



Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

Cette soirée organisée par le Montagnard fut très intéressante et fut très réussie.

NOTES DES LIGUES DU HOCKEY SPALDING

Plusieurs centaines de spectateurs furent témoins des rencontres hebdomadaires de la ligue Spalding Jr. jouées à l'Institut Jean le Prévoist.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Le St-Vincent rencontra et défit le St-Georges par 4 à 2, après une rencontre acharnée dans la première période.

Potins de Baseball

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

Il est plus facile quelquefois d'échanger un receveur qu'un lanceur. Ceci est vrai, surtout lorsque le club croit que le receveur est à son apogée et que dans les trois ou quatre années à venir, il ne fera aucun progrès et on peut le remplacer par un jeune dont l'habileté doit être mieux à l'épreuve.

LIGUE DES POSTES

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

Table with columns: Station, Score, and names for the Post League.

Voici le résultat des parties de la ligue des Postes jouées à la salle de la rue St-Jacques.

UNE DES ATTRACTIONS DU STADE DIMANCHE DERNIER



Le club de hockey au balai chez Noël, de Lachine, qui a donné une exhibition de ce sport au Stade, dimanche dernier, lors de la dernière étape du marathon en raquette Hull-Montréal.

Le club de hockey au balai chez Noël, de Lachine, qui a donné une exhibition de ce sport au Stade, dimanche dernier, lors de la dernière étape du marathon en raquette Hull-Montréal.

Le club de hockey au balai chez Noël, de Lachine, qui a donné une exhibition de ce sport au Stade, dimanche dernier, lors de la dernière étape du marathon en raquette Hull-Montréal.

Le club de hockey au balai chez Noël, de Lachine, qui a donné une exhibition de ce sport au Stade, dimanche dernier, lors de la dernière étape du marathon en raquette Hull-Montréal.

FORUM WILBANK 6111

CE SOIR À 8.30 AMÉRICAINS MONTREAL

La fête sportive du Collège Notre-Dame de St-Louis aura lieu à l'Arctia le mardi 22 février.

La fête sportive du Collège Notre-Dame de St-Louis aura lieu à l'Arctia le mardi 22 février.

Drummond vs Mont-LaSalle

Lundi à 8:00 p.m., le club Mont-LaSalle recevra le club Drummond.

Lundi à 8:00 p.m., le club Mont-LaSalle recevra le club Drummond.

Lundi à 8:00 p.m., le club Mont-LaSalle recevra le club Drummond.

Lundi à 8:00 p.m., le club Mont-LaSalle recevra le club Drummond.

WALL STREET HESITE EN FACE DES EVENEMENTS D'ORIENT. — LES SERVICES PUBLICS FAIBLES, ICI

POTINS DE LA RUE

Le ton qui était la caractéristique de Wall Street ce matin...

La pression exercée par le bloc argentin sur le marché de Liverpool ce matin eut un effet défavorable...

La reprise des activités bancaires dans le Michigan jeudi devrait être favorable au marché...

La distribution des dividendes en février au mois accusait une réduction de seulement 10 p.c. comparé à l'an dernier...

Plusieurs clés ministères canadiennes sont à la veille de publier leurs rapports annuels...

Bien que la tendance des stocks soit plutôt à la baisse, l'on ne doit pas s'attendre à un fort recul des valeurs boursières...

La faiblesse des obligations japonaises, chinoises et allemandes n'est pas sans affecter quelque peu...

L'arrondissement des leaders sur le marché local est attribué plutôt au revirement de Wall Street qu'à des facteurs défavorables locaux...

Il était évident que les marchés étaient peu supportés au début de la semaine et l'abondance des liquidités fut la cause que nombre de valeurs glissèrent à de nouveaux bas...

L'on s'attend à des développements importants au sujet de Beharshois Power.

BOURSE DE MONTRÉAL

Les utilités publiques sont encore faibles ce matin sur la Bourse locale et Bell Telephone descend à 82...

La Bourse locale était à peine plus ferme ce matin. Il est vrai que l'irrégularité actuelle de Wall Street n'est pas un gros stimulant...

Les utilités publiques ne se comportaient guère mieux, ce midi, Bell Telephone qui perdait 1-2 pts. hier, en perdait encore 1-2 ce matin...

La baisse des recettes nettes de B.C. Power Corp durant janvier comparé à celles du même mois en 1932...

Les recettes brutes de B.C. Power Corporation en janvier ont baissé de \$115,697 comparé à celles du mois correspondant l'an dernier...

Les dépenses d'opération ont été réduites de \$103,429 durant ce mois. Les recettes nettes ont baissé de leur côté de \$12,277, comparé à celles du mois de janvier 1932...

Les positions étaient aussi plus nombreuses sur notre marché du Curb, en effet, il y eut 46,039 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée, comparé à seulement 33,354 actions la veille durant le même espace de temps...

Aléa débutait 2 cts plus bas à 1.60, mais s'élevait à 1.55, malgré la déclaration d'un dividende de 3 cts, Noranda qui clôturait hier à 23.35 cts ce midi, 24.00 ce matin...

Parkhill et Stadacona étaient plus actifs, mais accusaient peu de changement.

B. A. qui demeurait stationnaire dans le groupe de pétroles à 8.1-4, malgré la déclaration de son dividende.

Ventes de 10 h. à 11 h. B.C. Bell, 100 à 100, 200 à 100, 300 à 100, 400 à 100, 500 à 100, 600 à 100, 700 à 100, 800 à 100, 900 à 100, 1000 à 100, 1100 à 100, 1200 à 100, 1300 à 100, 1400 à 100, 1500 à 100, 1600 à 100, 1700 à 100, 1800 à 100, 1900 à 100, 2000 à 100, 2100 à 100, 2200 à 100, 2300 à 100, 2400 à 100, 2500 à 100, 2600 à 100, 2700 à 100, 2800 à 100, 2900 à 100, 3000 à 100, 3100 à 100, 3200 à 100, 3300 à 100, 3400 à 100, 3500 à 100, 3600 à 100, 3700 à 100, 3800 à 100, 3900 à 100, 4000 à 100, 4100 à 100, 4200 à 100, 4300 à 100, 4400 à 100, 4500 à 100, 4600 à 100, 4700 à 100, 4800 à 100, 4900 à 100, 5000 à 100, 5100 à 100, 5200 à 100, 5300 à 100, 5400 à 100, 5500 à 100, 5600 à 100, 5700 à 100, 5800 à 100, 5900 à 100, 6000 à 100, 6100 à 100, 6200 à 100, 6300 à 100, 6400 à 100, 6500 à 100, 6600 à 100, 6700 à 100, 6800 à 100, 6900 à 100, 7000 à 100, 7100 à 100, 7200 à 100, 7300 à 100, 7400 à 100, 7500 à 100, 7600 à 100, 7700 à 100, 7800 à 100, 7900 à 100, 8000 à 100, 8100 à 100, 8200 à 100, 8300 à 100, 8400 à 100, 8500 à 100, 8600 à 100, 8700 à 100, 8800 à 100, 8900 à 100, 9000 à 100, 9100 à 100, 9200 à 100, 9300 à 100, 9400 à 100, 9500 à 100, 9600 à 100, 9700 à 100, 9800 à 100, 9900 à 100, 10000 à 100, 10100 à 100, 10200 à 100, 10300 à 100, 10400 à 100, 10500 à 100, 10600 à 100, 10700 à 100, 10800 à 100, 10900 à 100, 11000 à 100, 11100 à 100, 11200 à 100, 11300 à 100, 11400 à 100, 11500 à 100, 11600 à 100, 11700 à 100, 11800 à 100, 11900 à 100, 12000 à 100, 12100 à 100, 12200 à 100, 12300 à 100, 12400 à 100, 12500 à 100, 12600 à 100, 12700 à 100, 12800 à 100, 12900 à 100, 13000 à 100, 13100 à 100, 13200 à 100, 13300 à 100, 13400 à 100, 13500 à 100, 13600 à 100, 13700 à 100, 13800 à 100, 13900 à 100, 14000 à 100, 14100 à 100, 14200 à 100, 14300 à 100, 14400 à 100, 14500 à 100, 14600 à 100, 14700 à 100, 14800 à 100, 14900 à 100, 15000 à 100, 15100 à 100, 15200 à 100, 15300 à 100, 15400 à 100, 15500 à 100, 15600 à 100, 15700 à 100, 15800 à 100, 15900 à 100, 16000 à 100, 16100 à 100, 16200 à 100, 16300 à 100, 16400 à 100, 16500 à 100, 16600 à 100, 16700 à 100, 16800 à 100, 16900 à 100, 17000 à 100, 17100 à 100, 17200 à 100, 17300 à 100, 17400 à 100, 17500 à 100, 17600 à 100, 17700 à 100, 17800 à 100, 17900 à 100, 18000 à 100, 18100 à 100, 18200 à 100, 18300 à 100, 18400 à 100, 18500 à 100, 18600 à 100, 18700 à 100, 18800 à 100, 18900 à 100, 19000 à 100, 19100 à 100, 19200 à 100, 19300 à 100, 19400 à 100, 19500 à 100, 19600 à 100, 19700 à 100, 19800 à 100, 19900 à 100, 20000 à 100, 20100 à 100, 20200 à 100, 20300 à 100, 20400 à 100, 20500 à 100, 20600 à 100, 20700 à 100, 20800 à 100, 20900 à 100, 21000 à 100, 21100 à 100, 21200 à 100, 21300 à 100, 21400 à 100, 21500 à 100, 21600 à 100, 21700 à 100, 21800 à 100, 21900 à 100, 22000 à 100, 22100 à 100, 22200 à 100, 22300 à 100, 22400 à 100, 22500 à 100, 22600 à 100, 22700 à 100, 22800 à 100, 22900 à 100, 23000 à 100, 23100 à 100, 23200 à 100, 23300 à 100, 23400 à 100, 23500 à 100, 23600 à 100, 23700 à 100, 23800 à 100, 23900 à 100, 24000 à 100, 24100 à 100, 24200 à 100, 24300 à 100, 24400 à 100, 24500 à 100, 24600 à 100, 24700 à 100, 24800 à 100, 24900 à 100, 25000 à 100, 25100 à 100, 25200 à 100, 25300 à 100, 25400 à 100, 25500 à 100, 25600 à 100, 25700 à 100, 25800 à 100, 25900 à 100, 26000 à 100, 26100 à 100, 26200 à 100, 26300 à 100, 26400 à 100, 26500 à 100, 26600 à 100, 26700 à 100, 26800 à 100, 26900 à 100, 27000 à 100, 27100 à 100, 27200 à 100, 27300 à 100, 27400 à 100, 27500 à 100, 27600 à 100, 27700 à 100, 27800 à 100, 27900 à 100, 28000 à 100, 28100 à 100, 28200 à 100, 28300 à 100, 28400 à 100, 28500 à 100, 28600 à 100, 28700 à 100, 28800 à 100, 28900 à 100, 29000 à 100, 29100 à 100, 29200 à 100, 29300 à 100, 29400 à 100, 29500 à 100, 29600 à 100, 29700 à 100, 29800 à 100, 29900 à 100, 30000 à 100, 30100 à 100, 30200 à 100, 30300 à 100, 30400 à 100, 30500 à 100, 30600 à 100, 30700 à 100, 30800 à 100, 30900 à 100, 31000 à 100, 31100 à 100, 31200 à 100, 31300 à 100, 31400 à 100, 31500 à 100, 31600 à 100, 31700 à 100, 31800 à 100, 31900 à 100, 32000 à 100, 32100 à 100, 32200 à 100, 32300 à 100, 32400 à 100, 32500 à 100, 32600 à 100, 32700 à 100, 32800 à 100, 32900 à 100, 33000 à 100, 33100 à 100, 33200 à 100, 33300 à 100, 33400 à 100, 33500 à 100, 33600 à 100, 33700 à 100, 33800 à 100, 33900 à 100, 34000 à 100, 34100 à 100, 34200 à 100, 34300 à 100, 34400 à 100, 34500 à 100, 34600 à 100, 34700 à 100, 34800 à 100, 34900 à 100, 35000 à 100, 35100 à 100, 35200 à 100, 35300 à 100, 35400 à 100, 35500 à 100, 35600 à 100, 35700 à 100, 35800 à 100, 35900 à 100, 36000 à 100, 36100 à 100, 36200 à 100, 36300 à 100, 36400 à 100, 36500 à 100, 36600 à 100, 36700 à 100, 36800 à 100, 36900 à 100, 37000 à 100, 37100 à 100, 37200 à 100, 37300 à 100, 37400 à 100, 37500 à 100, 37600 à 100, 37700 à 100, 37800 à 100, 37900 à 100, 38000 à 100, 38100 à 100, 38200 à 100, 38300 à 100, 38400 à 100, 38500 à 100, 38600 à 100, 38700 à 100, 38800 à 100, 38900 à 100, 39000 à 100, 39100 à 100, 39200 à 100, 39300 à 100, 39400 à 100, 39500 à 100, 39600 à 100, 39700 à 100, 39800 à 100, 39900 à 100, 40000 à 100, 40100 à 100, 40200 à 100, 40300 à 100, 40400 à 100, 40500 à 100, 40600 à 100, 40700 à 100, 40800 à 100, 40900 à 100, 41000 à 100, 41100 à 100, 41200 à 100, 41300 à 100, 41400 à 100, 41500 à 100, 41600 à 100, 41700 à 100, 41800 à 100, 41900 à 100, 42000 à 100, 42100 à 100, 42200 à 100, 42300 à 100, 42400 à 100, 42500 à 100, 42600 à 100, 42700 à 100, 42800 à 100, 42900 à 100, 43000 à 100, 43100 à 100, 43200 à 100, 43300 à 100, 43400 à 100, 43500 à 100, 43600 à 100, 43700 à 100, 43800 à 100, 43900 à 100, 44000 à 100, 44100 à 100, 44200 à 100, 44300 à 100, 44400 à 100, 44500 à 100, 44600 à 100, 44700 à 100, 44800 à 100, 44900 à 100, 45000 à 100, 45100 à 100, 45200 à 100, 45300 à 100, 45400 à 100, 45500 à 100, 45600 à 100, 45700 à 100, 45800 à 100, 45900 à 100, 46000 à 100, 46100 à 100, 46200 à 100, 46300 à 100, 46400 à 100, 46500 à 100, 46600 à 100, 46700 à 100, 46800 à 100, 46900 à 100, 47000 à 100, 47100 à 100, 47200 à 100, 47300 à 100, 47400 à 100, 47500 à 100, 47600 à 100, 47700 à 100, 47800 à 100, 47900 à 100, 48000 à 100, 48100 à 100, 48200 à 100, 48300 à 100, 48400 à 100, 48500 à 100, 48600 à 100, 48700 à 100, 48800 à 100, 48900 à 100, 49000 à 100, 49100 à 100, 49200 à 100, 49300 à 100, 49400 à 100, 49500 à 100, 49600 à 100, 49700 à 100, 49800 à 100, 49900 à 100, 50000 à 100, 50100 à 100, 50200 à 100, 50300 à 100, 50400 à 100, 50500 à 100, 50600 à 100, 50700 à 100, 50800 à 100, 50900 à 100, 51000 à 100, 51100 à 100, 51200 à 100, 51300 à 100, 51400 à 100, 51500 à 100, 51600 à 100, 51700 à 100, 51800 à 100, 51900 à 100, 52000 à 100, 52100 à 100, 52200 à 100, 52300 à 100, 52400 à 100, 52500 à 100, 52600 à 100, 52700 à 100, 52800 à 100, 52900 à 100, 53000 à 100, 53100 à 100, 53200 à 100, 53300 à 100, 53400 à 100, 53500 à 100, 53600 à 100, 53700 à 100, 53800 à 100, 53900 à 100, 54000 à 100, 54100 à 100, 54200 à 100, 54300 à 100, 54400 à 100, 54500 à 100, 54600 à 100, 54700 à 100, 54800 à 100, 54900 à 100, 55000 à 100, 55100 à 100, 55200 à 100, 55300 à 100, 55400 à 100, 55500 à 100, 55600 à 100, 55700 à 100, 55800 à 100, 55900 à 100, 56000 à 100, 56100 à 100, 56200 à 100, 56300 à 100, 56400 à 100, 56500 à 100, 56600 à 100, 56700 à 100, 56800 à 100, 56900 à 100, 57000 à 100, 57100 à 100, 57200 à 100, 57300 à 100, 57400 à 100, 57500 à 100, 57600 à 100, 57700 à 100, 57800 à 100, 57900 à 100, 58000 à 100, 58100 à 100, 58200 à 100, 58300 à 100, 58400 à 100, 58500 à 100, 58600 à 100, 58700 à 100, 58800 à 100, 58900 à 100, 59000 à 100, 59100 à 100, 59200 à 100, 59300 à 100, 59400 à 100, 59500 à 100, 59600 à 100, 59700 à 100, 59800 à 100, 59900 à 100, 60000 à 100, 60100 à 100, 60200 à 100, 60300 à 100, 60400 à 100, 60500 à 100, 60600 à 100, 60700 à 100, 60800 à 100, 60900 à 100, 61000 à 100, 61100 à 100, 61200 à 100, 61300 à 100, 61400 à 100, 61500 à 100, 61600 à 100, 61700 à 100, 61800 à 100, 61900 à 100, 62000 à 100, 62100 à 100, 62200 à 100, 62300 à 100, 62400 à 100, 62500 à 100, 62600 à 100, 62700 à 100, 62800 à 100, 62900 à 100, 63000 à 100, 63100 à 100, 63200 à 100, 63300 à 100, 63400 à 100, 63500 à 100, 63600 à 100, 63700 à 100, 63800 à 100, 63900 à 100, 64000 à 100, 64100 à 100, 64200 à 100, 64300 à 100, 64400 à 100, 64500 à 100, 64600 à 100, 64700 à 100, 64800 à 100, 64900 à 100, 65000 à 100, 65100 à 100, 65200 à 100, 65300 à 100, 65400 à 100, 65500 à 100, 65600 à 100, 65700 à 100, 65800 à 100, 65900 à 100, 66000 à 100, 66100 à 100, 66200 à 100, 66300 à 100, 66400 à 100, 66500 à 100, 66600 à 100, 66700 à 100, 66800 à 100, 66900 à 100, 67000 à 100, 67100 à 100, 67200 à 100, 67300 à 100, 67400 à 100, 67500 à 100, 67600 à 100, 67700 à 100, 67800 à 100, 67900 à 100, 68000 à 100, 68100 à 100, 68200 à 100, 68300 à 100, 68400 à 100, 68500 à 100, 68600 à 100, 68700 à 100, 68800 à 100, 68900 à 100, 69000 à 100, 69100 à 100, 69200 à 100, 69300 à 100, 69400 à 100, 69500 à 100, 69600 à 100, 69700 à 100, 69800 à 100, 69900 à 100, 70000 à 100, 70100 à 100, 70200 à 100, 70300 à 100, 70400 à 100, 70500 à 100, 70600 à 100, 70700 à 100, 70800 à 100, 70900 à 100, 71000 à 100, 71100 à 100, 71200 à 100, 71300 à 100, 71400 à 100, 71500 à 100, 71600 à 100, 71700 à 100, 71800 à 100, 71900 à 100, 72000 à 100, 72100 à 100, 72200 à 100, 72300 à 100, 72400 à 100, 72500 à 100, 72600 à 100, 72700 à 100, 72800 à 100, 72900 à 100, 73000 à 100, 73100 à 100, 73200 à 100, 73300 à 100, 73400 à 100, 73500 à 100, 73600 à 100, 73700 à 100, 73800 à 100, 73900 à 100, 74000 à 100, 74100 à 100, 74200 à 100, 74300 à 100, 74400 à 100, 74500 à 100, 74600 à 100, 74700 à 100, 74800 à 100, 74900 à 100, 75000 à 100, 75100 à 100, 75200 à 100, 75300 à 100, 75400 à 100, 75500 à 100, 75600 à 100, 75700 à 100, 75800 à 100, 75900 à 100, 76000 à 100, 76100 à 100, 76200 à 100, 76300 à 100, 76400 à 100, 76500 à 100, 76600 à 100, 76700 à 100, 76800 à 100, 76900 à 100, 77000 à 100, 77100 à 100, 77200 à 100, 77300 à 100, 77400 à 100, 77500 à 100, 77600 à 100, 77700 à 100, 77800 à 100, 77900 à 100, 78000 à 100, 78100 à 100, 78200 à 100, 78300 à 100, 78400 à 100, 78500 à 100, 78600 à 100, 78700 à 100, 78800 à 100, 78900 à 100, 79000 à 100, 79100 à 100, 79200 à 100, 79300 à 100, 79400 à 100, 79500 à 100, 79600 à 100, 79700 à 100, 79800 à 100, 79900 à 100, 80000 à 100, 80100 à 100, 80200 à 100, 80300 à 100, 80400 à 100, 80500 à 100, 80600 à 100, 80700 à 100, 80800 à 100, 80900 à 100, 81000 à 100, 81100 à 100, 81200 à 100, 81300 à 100, 81400 à 100, 81500 à 100, 81600 à 100, 81700 à 100, 81800 à 100, 81900 à 100, 82000 à 100, 82100 à 100, 82200 à 100, 82300 à 100, 82400 à 100, 82500 à 100, 82600 à 100, 82700 à 100, 82800 à 100, 82900 à 100, 83000 à 100, 83100 à 100, 83200 à 100, 83300 à 100, 83400 à 100, 83500 à 100, 83600 à 100, 83700 à 100, 83800 à 100, 83900 à 100, 84000 à 100, 84100 à 100, 84200 à 100, 84300 à 100, 84400 à 100, 84500 à 100, 84600 à 100, 84700 à 100, 84800 à 100, 84900 à 100, 85000 à 100, 85100 à 100, 85200 à 100, 85300 à 100, 85400 à 100, 85500 à 100, 85600 à 100, 85700 à 100, 85800 à 100, 85900 à 100, 86000 à 100, 86100 à 100, 86200 à 100, 86300 à 100, 86400 à 100, 86500 à 100, 86600 à 100, 86700 à 100, 86800 à 100, 86900 à 100, 87000 à 100, 87100 à 100, 87200 à 100, 87300 à 100, 87400 à 100, 87500 à 100, 87600 à 100, 87700 à 100, 87800 à 100, 87900 à 100, 88000 à 100, 88100 à 100, 88200 à 100, 88300 à 100, 88400 à 100, 88500 à 100, 88600 à 100, 88700 à 100, 88800 à 100, 88900 à 100, 89000 à 100, 89100 à 100, 89200 à 100, 89300 à 100, 89400 à 100, 89500 à 100, 89600 à 100, 89700 à 100, 89800 à 100, 89900 à 100, 90000 à 100, 90100 à 100, 90200 à 100, 90300 à 100, 90400 à 100, 90500 à 100, 90600 à 100, 90700 à 100, 90800 à 100, 90900 à 100, 91000 à 100, 911

